

2^{ème} Partie :

SOCIETE ET ECONOMIE

I - STRUCTURE ETHNIQUE DE LA DOMINIQUE, DU VENEZUELA ET DE LA GUYANE EN RAPPORT A LA POSITION DES CARAIBES

1)- Les Dominicains noirs et les Caraïbes

2)- Les Métis et les Karinas

3)- Les Guyanais, l'immigration et les Galibis

II - STRUCTURES ECONOMIQUE ET SOCIALE

1)- Position des différents pays concernés et position des Caraïbes

2)- Les différentes productions

3)- Le problème des terres

SOCIETE ET ECONOMIE

I - Structure ethnique de la Dominique, du Venezuela, et de la Guyane en rapport à la position des Caraïbes

1) Les Dominicains noirs et les Caraïbes⁵⁶ :

Comme toutes les îles des Antilles, la Dominique a successivement été occupée par un éventail de différentes races et groupes nationaux. Comme nous l'avons déjà vu, au fil des siècles l'apport de " sang " nouveau ne s'est pas souvent fait dans la paix. A ce stade, nous pouvons résumer les diverses " occupations " comme suit :

- les habitants de cette île juste avant les Caraïbes étaient les Arawaks.
- Lorsque Colomb la découvrit, l'île appartenait aux Caraïbes, vainqueurs des Arawaks.
- Dès 1632 s'établirent de petites colonies françaises ; le nombre des colons s'élevait à cinq mille en 1647.
- Les esclaves africains fugitifs arrivèrent au milieu du XVIIIème siècle.
- L'île fut possession britannique de 1763 à 1778 ; puis elle fut gouvernée par l'administration coloniale britannique de 1782 jusqu'à son indépendance en 1978.

En 1763, lorsque les Britanniques en prirent possession, l'île comptait 1718 Européens, dont 50 à 60 familles françaises et quelques jésuites français à la tête des premières grandes plantations de Grand Bay. Les esclaves étaient au nombre de 5000 et l'on comptait 300 affranchis de couleur. Il n'y avait qu'environ 900 Caraïbes, trop peu pour un soulèvement efficace contre la colonisation britannique. Les familles françaises venues des plus grands domaines de Guadeloupe et Martinique en 1720, avaient trouvé refuge en Dominique et y avaient établi de petites plantations où elles cultivaient principalement tabac et manioc. Les Jésuites quittèrent l'île dès que les Britanniques s'y implantèrent.

Entre 1766 et 1770 les Britanniques divisèrent l'île en parcelles numérotées ; chaque parcelle mesurait environ 250 à 300 acres (125 à 150 hectares). On attribua une parcelle d'environ 232 acres (110 hectares) aux Caraïbes sur la côte est; en 1903, ce terrain fut agrandi à 3700 acres (1850 hectares) et donna finalement naissance à l'actuel territoire caraïbe. Les colons français venant de Martinique s'étaient

⁵⁶ Simone, Maguy Pezeron. The Carib Indians of Dominica island, op.cit., p.7

installés dans le sud ouest de l'île tandis que ceux qui étaient arrivés de Guadeloupe s'étaient implantés dans le nord. Les parcelles appartenant à ces familles françaises furent soigneusement délimitées mais la plupart des autres ne le furent pas convenablement. La plupart de ces terrains furent vendus à des acheteurs résidant en Angleterre et connaissant mal la nature des propriétés qu'ils acquéraient. Lorsque ces nouveaux propriétaires envoyèrent leurs régisseurs s'occuper de leurs terres en Dominique, la plupart d'entre eux ne surent les trouver ou ne purent y accéder vu l'absence de routes ou à cause du relief montagneux. D'un autre côté, les Français, qui vivaient sur leurs domaines, réussirent à marquer durablement l'île d'une forte influence française, les Britanniques se contentant de gouverner à partir de la capitale, Roseau. Les planteurs anglais ne prospérèrent donc pas particulièrement; leurs problèmes principaux étaient les suivants :

- problèmes de délimitation précise de leurs terres ;
- plantations incendiées par les rebelles marrons qui assassinaient également les planteurs, en particulier dans les reliefs accidentés de l'intérieur ;
- problème de climat : trop pluvieux pour la réussite de la canne à sucre.

Ces difficultés expliquent pourquoi, en 1790, plusieurs propriétaires terriens anglais décidèrent de vendre leurs domaines. Ils furent rachetés en nombre assez significatif par des mulâtres (gens de couleur affranchis) venus de Guadeloupe et de Martinique ; ces mulâtres et leurs descendants devaient constituer la classe la plus puissante et la plus influente de la société dominicaine.

Au cours du XIXème siècle, le nombre de gens de couleur augmenta peu à peu et la population blanche qui avait toujours été minoritaire diminua encore. En 1914, les Blancs se comptaient au nombre de 400. Beaucoup d'entre eux partirent pendant la première guerre mondiale ; encore une fois leurs domaines furent rachetés par des mulâtres affranchis et, après la guerre, la population blanche était tombée à 150 habitants. La Dominique fut la dernière île à être colonisée et, de toutes les îles des Antilles, c'est celle où la colonisation s'est révélée être la moins efficace ; même aujourd'hui elle compte la population blanche la moins élevée des Caraïbes et l'empreinte française est partout. Comme nous le verrons d'après les tableaux de recensement ci-après, la grande majorité de la population actuelle est noire ou métissée de Noirs et d'Européens. Dans les chiffres du recensement de 1970, on trouve environ 300 Blancs, dont la plupart n'habitait l'île que depuis peu, et dont seulement 78 se déclaraient résidents. Les Syro-Libanais étaient peu nombreux, seulement 68 en 1970

(dans les chiffres du recensement ils étaient regroupés et séparés des Blancs) et l'on comptait quelques Indiens d'Inde, au nombre de 23.

Qu'est-il arrivé à la population caraïbe depuis l'époque des découvertes européennes? Elle diminua régulièrement pour plusieurs raisons. Il serait aisé de penser que la propension des Caraïbes à la guerre et à l'autodéfense fut la seule raison de cette diminution, mais c'est inexact. Bien sûr il y eut plusieurs guerres et massacres aux premiers temps des colonisations ; en 1674, lorsque Indian Warner fut assassiné, il y eut des pertes particulièrement importantes dans le rang des Indiens puisque les Anglais massacrèrent tous les Caraïbes qu'ils purent trouver, y compris enfants, femmes et vieillards. Il est certain que ces pertes contribuèrent à la diminution du nombre des Caraïbes, mais aussi étrange que cela puisse paraître, la maladie fut un facteur bien plus important. Les Européens apportèrent avec eux de nouvelles maladies auxquelles les Caraïbes résistaient peu ou pas du tout ; nombre d'entre eux moururent de grippe et, en 1700, une épidémie de fièvre jaune en tua des milliers. De plus, le taux de mortalité infantile était particulièrement importante. A la même époque, il y eut des suicides en chaîne : les Caraïbes refusaient de devenir des esclaves. En fait, certains émigrèrent même dans la région de l'Orénoque d'où ils étaient originellement partis. Pour toutes ces raisons, la population caraïbe de la Dominique évaluée à 5000 en 1647 tomba à 2000 avant la fin de ce même siècle, et nous voyons ci-dessous la diminution progressive des chiffres :

- en 1627, il y avait environ 928 Caraïbes En Dominique.
- en 1791, selon le " Rapport sur les Caraïbes de la Dominique ", ils ne " comprenaient pas plus de vingt ou trente familles " .
- en 1867, le Père De Lettre enregistra la présence de 125 Caraïbes.
- en 1902, dans le " Rapport sur les Caraïbes de la Dominique ", Bell déclare que " sur les 400 Indiens établis dans la réserve, je doute qu'il y ait plus de cent vingt Caraïbes de race pure " .

Plus récemment, un nouveau facteur a bien sûr joué sur le nombre de Caraïbes: le métissage avec les Noirs, qui semble avoir sérieusement commencé au début du XXème siècle.

En 1930, le rapport sur les " Conditions de vie dans la réserve caraïbe et les troubles du 19 septembre 1930 " dit qu'il faut " se rappeler que les personnes résidant actuellement dans la

réserve, n'atteignent pas le nombre de cinq cents âmes et qu'au mieux nous ne pouvons parmi elles compter plus d'un tiers d'individus de pure race caraïbe ". Par conséquent, la première question à se poser aujourd'hui doit être la suivante : qui est caraïbe et qui ne l'est pas? Il est en fait très difficile d'évaluer l'exact pourcentage de Caraïbes de « pure race » dans la population actuelle étant donné que la plupart d'entre eux ont du sang noir. Les chroniqueurs de la colonisation, Breton, Dutertre et Labat, faisaient tous la même description élémentaire des Caraïbes : physiquement ils étaient d'une taille supérieure à la moyenne, bien bâtis et bien proportionnés. Leur teint était cuivré, bien que ce fût assez difficile à dire avec certitude puisqu'ils s'enduisaient la peau de roucou pour se protéger du soleil et des piqûres de moustiques ; c'est à cause de cette couleur que les Européens les ont appelés les Peaux-Rouges. Ils avaient les yeux noirs et bridés, le front plat (ce qui n'était pas sa forme naturelle mais le résultat de ce que la mère caraïbe mettait une planche sur le front de son bébé et qu'elle l'attachait solidement derrière sa tête). Ils avaient les cheveux raides et d'un noir de geai qu'ils portaient longs dans le dos et peignaient après les avoir enduits d'huile de ricin.

On ne peut affirmer qu'il reste des Caraïbes de race pure sur le territoire, désormais j'utiliserai donc l'expression " aux traits caraïbes " pour ceux qui semblent typiquement caraïbes, en me basant sur les critères de la conservation de certains traits physiques traditionnellement attribués à l'Indien caraïbe. Les visiteurs de la Dominique penseraient sans doute qu'il s'agit de Caraïbes de « pure race », avec leurs longs cheveux raides, leurs traits mongoloïdes et un teint allant du cuivre pâle au brun rouge. Ainsi, l'un des propos principaux de cette étude a été non seulement de chiffrer la population du territoire, mais aussi d'établir le nombre d'Indiens " aux traits caraïbes ", le nombre de métis et de noirs-caraïbes (ayant peut-être un grand-parent ou un arrière grand-parent caraïbe vivant sur le territoire).

En 1983 quand nous avons commencé notre travail de recherche sur les Caraïbes de la Dominique, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de recensement du territoire indien, ce dernier faisant partie de la paroisse St David, il n'y avait que les chiffres de la paroisse entière. Nous avons donc ce tableau ci-dessous (Tableau 1), qui s'intitule (Analyse de la population totale des paroisses et de la proportion d'hommes et de femmes, recensement de 1981 ". D'après ce tableau, nous ne pouvions recueillir aucun renseignement propre aux Caraïbes ou à leur communauté.

Tableau 1⁵⁷

Nombre d'habitants

Paroisses	Total	Hommes	Femmes
1.- St. George	21 117	10 201	10 916
2.- St. John	5 505	2 814	2 691
3.- St. Peter	1 624	817	807
4.- St. Joseph	6 638	3 386	3 252
5.- St. Paul	6 523	3 090	3 333
6.- St. Luke	1 509	715	794
7.- St. Mark	1 927	945	982
8.- St. Patrick	9 802	4 865	4 937
9.- St. David	7 477	3 932	3 545
10. St. André	12 829	6 592	6 267
Total	74 951	37 357	37 524

Nous ne pouvions être intéressée que par le numéro 9 du tableau, c'est-à-dire la paroisse dans laquelle se trouve la réserve: mais il y a la réserve plus d'autres communes, si bien que le chiffre total: 7477 ne représentait absolument pas la

⁵⁷ Source : tableaux 1 à 3 : Recensement 1980, 1970. Central Statistical Office. Roseau, Commonwealth of Dominica

population du territoire caraïbe, il fallait poursuivre les recherches.

Tableau 2

TOUTES PAROISSES

Hommes : 32 967

Femmes : 36 581

Nègres Noirs	Amérindiens	Blancs	Indiens d'Inde	Métis	Autres races	Syriens Libanais
H:26 203	H: 652	H: 158	H: 13	H:5 872	H: 27	H: 42
F:29 289	F: 618	F: 159	F: 10	F:6 457	F: 22	F: 26

Ce tableau, daté de 1970 et intitulé " Population non institutionnelle classée par sexe, race et toutes paroisses , n'était pas non plus assez spécifique pour être valablement utilisé, mais il permettait une vision générale de la répartition des races en Dominique : ce tableau demeure une pièce rare parce qu'on ne fait plus de recensement par race.

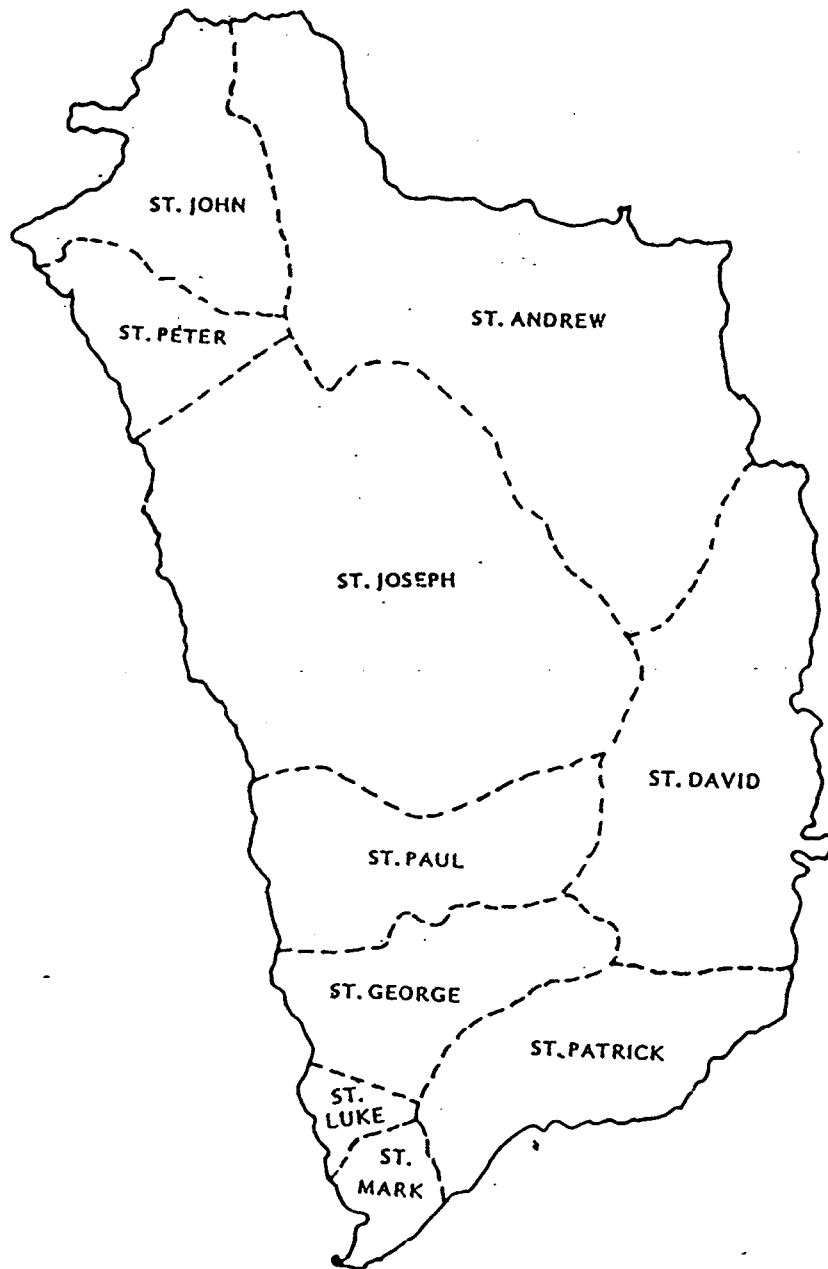
La troisième série de statistiques nous donnait le nombre d'Amérindiens vivant sur l'île.

Tableau 3

(1970) AMERINDIENS

	Hommes	Femmes
Roseau	2	11
St George	13	11
St John	6	14
St Peter		2
St Joseph		4
St Paul		6
St Luke		
St Mark		
St Patrick		
St David	615	556

DOMINICA



AREA: 751 km²

CENTRAL STATISTICAL OFFICE

Les paroisses de la Dominique

Source: Census bureau. Roseau

Ce tableau ne spécifiait pas s'ils avaient les caractéristiques physiques des Caraïbes ou si c'étaient des Caraïbes métissés de Noirs.

De plus, il n'indiquait pas le nombre d'entre eux vivant effectivement sur le territoire, même s'il est vraisemblable que pratiquement tous les " Amérindiens " de la paroisse de St.David habitent sur le territoire.

D'après ce tableau n°3, le nombre total des habitants et habitantes de St David était en 1970 de 1171, pourtant la population du territoire en 1983 était plus importante ; il était donc nécessaire d'établir avec précision la nature et le nombre des autres occupants du territoire caraïbe. J'avais donc décidé cette année-là d'effectuer un nouveau recensement du territoire qui indiquerait, pour chacun des six villages, la population totale, le nombre de Caraïbes aux traits caraïbes, celui des Métis, celui des Noirs caraïbes plus foncés, et celui des Noirs.

Nous avons choisi de nous rendre dans chaque foyer pour effectuer ce recensement ; en plus de me fournir des détails exacts sur la population, cette méthode avait l'avantage de nous donner l'occasion de rencontrer les gens et d'avoir un aperçu de leur mode de vie. Ce recensement fut mené dans la deuxième quinzaine du mois de janvier 1983. Le chef du territoire accepta de nous accompagner afin de nous faciliter tout problème de communication. Cela nous rendit la tâche plus aisée en matière de contacts directs avec les gens, mais l'épreuve resta néanmoins assez rude en raison des distances à parcourir et des mornes à grimper et redescendre.

Nous sommes à présent en mesure d'affirmer que la population totale du territoire se montait à 1800 habitants en 1983 et par village :

- *Sinecou* : situé entre les rivières Atouri et Maho ; ce village comptait 45 familles comprenant 56 individus dotés de traits caraïbes ; il s'y trouvait également 10 habitants noirs.

- *Gulette River* : entre les rivières Maho et Gulette comptait 40 familles ; 83 individus ayant les traits caraïbes et 12 Noirs.

- *St-Cyr* : situé entre les rivières Gulette et Salybia, on y trouvait 74 familles dont pratiquement tous les membres étaient des métis.

- *Salybia* : situé entre les rivières Salybia et Crayfish, Salybia comptait 58 familles dont 83 individus aux traits caraïbes et 21 Noirs.

- *Crayfish River* : situé entre les rivières Crayfish et Monkey Hill, le village de Crayfish River comptait 44 familles ; 56 individus aux traits caraïbes , 10 Noirs.

- *Bataca* : entre la rivière Monkey Hill et Big River comptait 75 familles formées de 107 individus aux traits caraïbes et environ du même nombre de Noirs ; Bataca est situé juste au sud de Atkinson Village qui est la première commune à l'extérieur de la réserve.

Depuis il y a eu en mai 91, non seulement un recensement par paroisse mais on peut aussi avoir les chiffres par village ce qui permet d'avoir une idée pour le territoire indien ; seuls cinq villages sur six figurent sur le tableau suivant:

Bataca	439
Crayfish River	444
Salybia	468
Sikenu/Gulette River	763
Total	2 114

Le village de St-Cyr qui se situe entre Gulette River et Salybia, a-t-il été recensé avec l'un ou l'autre village ? Très certainement. On ne peut pas faire un recensement à Gulette River puis à Salybia alors qu'il faut passer par St-Cyr.

Actuellement selon les chiffres du centre Kalinago situé à Roseau, la population du territoire indien serait de 3400 habitants. En 1983 il y avait environ 400 personnes aux traits caraïbes, 10% de noirs, 45% de métis et 25% de noirs caraïbes. Actuellement le nombre de métis a augmenté. On ne trouve aucun habitant syrien ou libanais ni aucun indien originaire de l'Inde dans le territoire. Le prêtre et le médecin, blancs, viennent dans le territoire mais habitent à Castle Bruce. Si nous examinons de près ces chiffres, nous remarquons l'important nombre de Noirs à Bataca ; cela peut s'expliquer par le fait qu'au sud, le village le plus proche du territoire est Castle Bruce, à environ 4 kilomètres, tandis qu'au nord le village le plus proche, Atkinson, jouxte Bataca si bien que l'on ne voit même pas où se situe la frontière. Les occasions de fraternisation dans ce village de Bataca, au nord, sont donc

bien plus nombreuses que dans n'importe quel autre village du territoire.

Il faut ajouter que les individus aux traits caraïbes, sont relativement petits (leur taille moyenne est de 1,65m). L'apparence physique est extrêmement importante pour les Caraïbes, ils tendent à se désigner l'un, l'autre selon le degré plus ou moins marqué de leurs traits caraïbes. Dans leur propre évaluation de leur identité ethnique, les traits physiques semblent être le facteur déterminant. Ils attachent une grande importance à leur chevelure. Au début du siècle, les visiteurs désireux de les photographier ont rapporté que généralement les femmes lâchaient leurs cheveux dans le dos pour la photo. Même aujourd'hui, ils parlent de leurs cheveux lisses avec une certaine fierté, et l'un des critères de leur pureté raciale tient à l'aspect plus ou moins raide ou bouclé des cheveux ; ce trait semble plus important que le degré de pigmentation de leur peau. Au début de ce siècle, il fallait nécessairement que le chef ait l'air d'un Caraïbe de pure race, avec des cheveux raides ; aujourd'hui on est moins strict. Le chef Hilary Frederick et l'avant-dernier, Irvince Auguiste sont des métis, mais ils ressemblent aux purs Indiens avec leurs cheveux lisses et cela est toujours très important.

Les individus décrits comme des métis ont soit les cheveux légèrement bouclés, soit d'autres caractéristiques négroïdes comme les lèvres épaisses, mais ils ont toujours des traits orientaux bien marqués : les pommettes saillantes et les yeux bridés. Au début de ce siècle, un visiteur chinois du territoire déclara que les Caraïbes étaient son peuple ; il épousa l'une de leurs femmes, et les trois filles de ce couple eurent exactement les mêmes traits physiques que les autres Caraïbes du territoire. Les individus décrits comme des Noirs caraïbes, sont plus négroïdes en apparence mais ils ont souvent les yeux bridés ; ils sont généralement plus grands que les autres Caraïbes.

Nous devons signaler que la population totale de la Dominique décroît. Il faut noter une forte émigration vers l'Angleterre, les U.S.A. ou les îles françaises Guadeloupe et Martinique : rappelons que la Dominique se situe entre ces deux îles et que le patois créole parlé dans les trois îles, facilite la communication. Cette émigration a commencé après le cyclone David (1979).

Population en 1960⁵⁸ : 59.916 - 1970 : 69.548 - 1981 : 73.795.
1991 : 71.183 - en 1994 elle atteignait 73.976 habitants avec un taux de natalité de 21,6 et de mortalité de 7,2.

⁵⁸ Source : bureau de recensement : Central Statistical Office, Roseau, Commonwealth of Dominica

Des dix paroisses que comporte l'île de la Dominique, les plus peuplées sont celle de St-George où se trouve la capitale Roseau : 20.365 habitants, suivie de celle de St-Andrew où se trouve l'un des deux aéroports de l'île : 11.106 habitants, celle de St-Patrick : 8.929 habitants, en quatrième position celle de St-Paul : 7.495 habitants et en cinquième position celle de St-David où se trouve le territoire indien.

En 1995, les moins de 25 ans formaient les 58,5% de la population; entre 25 et 45 ans : 23,1%, entre 45 et 60 ans : 10,3%.

Le nombre de visas délivrés pour entrer dans les îles françaises furent en :

Année	Iles Françaises	Etats-Unis
1989		4.868
1990		3.807
1991	2.386	4.456
1992	2.498	4.316
1993	2.175	
1994	3.114	
1995	2.935	

Le taux de croissance annuel est de 0,40% pour la période 1981-1991.

2) Les Métis et les Karinas :

Au moment de la découverte du Venezuela par Christophe Colomb en août 1498, lors de son troisième voyage toujours à la recherche d'une route vers l'Inde, le pays était occupé par des tribus indiennes dont les Karinas de moeurs guerrières qui occupaient la région des Guyanes et les bords de l'Orénoque.

En 1499, une expédition menée par Alonso de Hojeda et Amerigo Vespucci, atteignit le lac de Maracaibo, ils se trouvèrent face à des Indiens vivant dans des huttes sur pilotis, c'est ainsi que la région, traversée de nombreux canaux, fut appelée " Petite Venise " : Venezuela en Espagnol.

Les Indiens résistèrent à la colonisation mais celle-ci se développa rapidement d'abord à Cumana et ensuite plus dans la direction de l'Amazonie à la recherche du royaume légendaire de l'El Dorado (l'homme doré).

En 1567, Diego de Losada fonda Caracas, le métissage était inévitable. Très vite, les mariages avec les filles de caciques indiens devinrent monnaie courante, d'où un mélange de races qui donna le métis, caractéristique de la société vénézuélienne.

Les terres chaudes furent conquises plus tard. Barcelone fut fondé en 1671. Ciudad Bolivar en 1764. Les plantations de canne à sucre, de tabac et de coton se développèrent et exigèrent une main d'oeuvre noire.

Les autres européens : anglais, français et néerlandais, ne purent s'empêcher de convoiter les richesses du pays et d'attaquer l'Espagne qui détenait alors le monopole d'un commerce aussi important. En 1777, les sept provinces du Venezuela furent unifiées en une capitainerie générale.

Dès 1792, le désir d'Indépendance vit le jour, et le 5 juillet 1811, l'Indépendance de la capitainerie générale du Venezuela fut proclamée.

Comme à la Dominique, on peut affirmer ici que les Indiens de race pure n'existent pratiquement pas, l'élément amérindien a subi le métissage, la pénétration de la culture espagnole ; beaucoup d'indiens, même ceux qui vivent dans les communautés ont plus ou moins un peu de « sang blanc ».

L'immigration espagnole était essentiellement masculine, les blancs durent se métisser avec les populations locales, ce qui a engendré une classe dominante de race blanche fortement métissée (il existe cependant quelques familles créoles non métissées).

Les esclaves sont arrivés de la "Côte de l'Or d'Afrique", aujourd'hui le Ghana et l'Angola, ils étaient employés dans les champs de canne à sucre, de cacao et de coton, mais l'économie de plantation s'étant peu développée, les noirs sont restés peu

nombreux. Beaucoup se sont d'ailleurs métissés, on les appelle " Zambo " quand ils ont du sang indien et il ne se pose pas de problème noir spécifique.

La population est donc formée en très grande majorité de métis au teint plus ou moins clair ; la langue espagnole, la religion catholique, les moeurs espagnoles, la scolarisation développée, ont gommé les différences et contribué à l'homogénéité du peuple vénézuélien. Bolívar affirmait déjà dans son discours d' Angostura (actuelle ville de Ciudad Bolívar) " Nous ne sommes pas indiens, ni espagnols, ni tant soit peu nègres ; nous sommes le résultat d'une évolution de quatre siècles ou plus " ⁵⁹.

Au 18ème siècle, les créoles (blancs du Venezuela) représentaient 14% de la population, les *pardos* ou métis : 45%, les noirs : 16,3% et les indiens : 18,4%, alors que la population de blancs non créoles atteignait : 1,3%. En raison de la rareté des ressources minières, les colons espagnols étaient venus au Venezuela en nombre limité et constituaient un groupe ethnique restreint.

Après l'indépendance, le Venezuela a longtemps été un pays pauvre, isolé du monde et principalement agricole⁶⁰. Les routes étaient mauvaises et peu nombreuses et la population était réduite. C'est à partir de 1920 avec la découverte du pétrole que l'agriculture cessa d'être la principale source de revenus et que l'exode rural commença. Entre 1936 et 1970, le rapport de population entre villes et campagnes s'inversa.

Dans les années 1930, les 3/4 des Vénézuéliens étaient des ruraux, ils ne représentaient qu'1/4 de la population en 1970, et moins de 20% aujourd'hui. Le changement a été très brutal depuis la découverte du pétrole, le pays est devenu très américanisé, paradis de la consommation, modernité et tradition se mêlent. C'est le pays le plus urbanisé d'Amérique Latine : 83% de ses 20.875.436 habitants (octobre 1994) résident dans quelques grandes villes.

La ville de Caracas en 1945 comptait 1/2 million d'habitants, 3 décennies plus tard, la ville avait septuplé avec des gratte-ciel partout au coeur de la ville, abritant le siège des banques et des compagnies pétrolières ; des banlieues résidentielles habitées par la nouvelle classe fortunée et des bidonvilles tout autour.

Jusqu'en 1920, la population croissait au taux relativement lent de 2,94% par an. Entre 1920 et 1950, la population totale doubla, de même qu'entre 1950 et 1971 pour atteindre alors

⁵⁹ Encyclopédie Le Million volume XIII, Grange Batelière Paris 1973, p. 330

⁶⁰ Chiffres : OCEI. Edificio Fundacion La Salle, op.cit.

10.721.522 habitants. Ce fort accroissement fut dû à une forte immigration mais aussi à un taux de fécondité élevé. La population est jeune. En 1993, 67% des Vénézuéliens avaient moins de 30 ans, et 39% avaient moins de 14 ans, 6% seulement avaient plus de soixante ans.

Le Venezuela est donc devenu au cours des cinquante dernières années, une nation très cosmopolite. C'est le pays le plus métissé d'Amérique Latine. Encore aujourd'hui, la population est constituée majoritairement de métis, descendants des colonisateurs espagnols qui se sont mêlés aux indigènes indiens et aux esclaves africains.

Surtout après la seconde guerre mondiale, des vagues d'immigrants en provenance d'Europe (Italiens, Espagnols, Portugais), et d'Amérique Latine, sont venus chercher fortune au Venezuela. Entre 1948 et 1959, environ 412.500 immigrants sont entrés au Venezuela, chiffre considérable pour un pays qui comptait moins de 5 millions d'habitants à la fin des années 40. La spécialisation professionnelle a donné lieu à quelques stéréotypes : le chauffeur de taxi d'origine espagnole, l'épicier ou le boulanger portugais, le mécanicien italien.

On compte également un grand nombre d'immigrés récents venus d'Amérique Latine, notamment du Pérou, d'Equateur ou de Colombie (au total environ 4 millions d'immigrés colombiens soit 1/5 de la population vénézuélienne) dont beaucoup en situation irrégulière. Ils sont arrivés pendant le boom pétrolier des années 70 et du début des années 80, pour occuper des postes d'ouvriers et d'employés de maison.

Ont également immigré au Venezuela, des Noirs en provenance de Trinidad (on les retrouve souvent dans les hôtels où on a besoin d'anglophones), des Guyanes et d'îles de la Caraïbe. Avec la crise, les plus pauvres sont rentrés mais beaucoup ont obtenu avec leur famille la nationalité vénézuélienne. Le Venezuela compte aujourd'hui environ 65% de métis, 20% de blancs et 8% de noirs.

Et les Indiens? Ils représentent 7% de la population vénézuélienne, ce qui est infime par rapport à certains pays d'Amérique Latine comme le Guatemala.

Ils vivent dans des communautés qui se réclament de tel ou tel groupe ethnique, qui souhaitent qu'on leur reconnaisse leurs spécificités, c'est un peuple vaincu qui tient à ce que ses enfants connaissent leur histoire, leur passé où ils régnaient en maîtres sur toutes ces terres avant l'arrivée des Européens, une nostalgie qui n'enlève pas l'espoir de jours meilleurs à travers l'éducation, le sport, l'amélioration même de l'ambiance, ces traits se retrouvent beaucoup chez les Karinas qui sont les Indiens de la ville, les Indiens qui côtoient le

monde occidental, la société de consommation, des traits qui ne se retrouvent pas autant chez ceux de l'Amazonie comme les Piaroas ou ceux qui sont isolés faute de moyens de communication.

Le Gouvernement tient compte des Indiens actuellement, on les écoute, ils le disent eux-mêmes " ils ont droit à la parole ". C'est ainsi que pour la première fois en 1982 a commencé le recensement des communautés indigènes.

Notons tout d'abord que le Venezuela a une superficie de 912.050km² et que la population totale actuellement est de 22.300.000 habitants

Le 7 novembre 1985, l'office central de statistique et d'information OCEI présente le premier volume des résultats définitifs du recensement de 1982, c'est le premier " recensement indigène " du Venezuela avec comme coordinateurs pour les Karinas, Tito Poyo et Maria Eugenia Suels.

Le recensement a eu lieu dans toutes les régions du pays où se trouve concentrée une population indigène, spécialement les états d'Anzoategui, Apure, Bolívar, Monagas, Sucre, Tulia et les territoires Fédéraux Amazonas et Delta Amacuro.

Chacune des régions recensées le fut sous la responsabilité de deux coordinateurs : un coordinateur technique, généralement un anthropologue connaissant bien la région désignée et un coordinateur indigène du groupe ethnique prédominant , c'est le cas de Tito Poyo, Karina influent de l'état d'Anzoategui et de la ville de Ciudad Bolivar, capable de parler la langue du groupe ethnique et l'espagnol et de ce fait capable d'obtenir des informations complètes, il y a eu quelques exceptions à cause de la barrière de la langue, comme chez les Yanomami, ce sont alors les missionnaires qui servirent d'interprètes.

Pour le recensement, le Gouvernement considère comme indigène toute personne qui parle ou a parlé enfant une langue indigène, ou dont la mère ou la grand-mère parle ou a parlé enfant, une langue indigène.

Le groupe ethnique, pour le recensement, est défini comme un groupe de personnes de même langue et de même culture qui habitent généralement une même région géographique et qui reconnaissent une histoire et une tradition communes.

Les conclusions du premier recensement indigène de 1982 sont les suivantes : la population indigène du Venezuela se compose de 140.040 personnes, à laquelle peut s'ajouter 522 non indigènes intégrés (ces derniers doivent remplir les 5 conditions suivantes : vivre avec une famille indigène ou en faire partie, partager les repas avec cette famille, faire les mêmes travaux que les indigènes de la communauté, se reconnaître comme membre du groupe et être accepté par eux en tant que tel). Leur nombre représente 0,96% de la population du

pays. La population indigène recensée au Venezuela est répartie en 1062 communautés et 30 collectivités et comprend 27 groupes ethniques différents. Ces groupes varient de 52.000 personnes estimées pour le groupe wayuu qui constitue 37% de toute la population indigène du Venezuela, à des populations de moins de 100 personnes.

Seuls 7 groupes ethniques regroupent plus de 5.000 personnes :

(Wayuu) Guajiro	Warao	Pemon	Yanomami	Guajibo	Piaroa	Karina
52.000	12.573	11.464	9.717	7.256	7.030	6.849

Ces 7 ethnies regroupent à elles seules 81% de la population indigène totale.

Un autre recensement a été effectué en 1992 et les chiffres ont bien changé.

Les indigènes sont au nombre de 314.772. Les Wayuu sont toujours les plus nombreux, présents dans l'état de Tulia, ils représentent 62,50% de la population indigène avec 179.318 habitants. Les 7 groupes ethniques qui regroupent plus de 7.500 personnes sont d'autre part :

Warao	24.555	8,6%
Pemon	20.607	7,2%
Yanomami	15.193	5,3 %
Piaroa	11.915	4,2%
Guajibo	11.913	4,2%
Karina	10.490	3,7%

Les Karinas sont, nous le rappelons : 6.749 dans l'Anzoategui, 2638 dans l'état de Bolivar, 851 dans l'état de Monagas et 252 dans l'état de Sucre.

L'état qui contient la plus importante population indigène est celui de Tulia et seulement 186 personnes se réclament du groupe ethnique Mapoyo dans l'état de Bolivar.

L'O.C.E.I. insiste sur le fait que les indigènes font partie de la " richesse humaine et culturelle " du pays et que par exemple l'état de Tulia doit tenir compte des problèmes de l'ethnie Wayuu qui représente un groupe très important non seulement sur le plan démographique mais encore sur le plan politique et économique.

Sur les 25 groupes ethniques, 11 ont moins de 1500 personnes, ce qui prouvent qu'ils étaient sur une mauvaise pente et qu'ils se ressaisissent.

De nombreux groupes ont disparu. Citons simplement ceux qui avaient des relations de commerce avec les Karinas : 62

Les Cumanagoto (probablement les plus importants)

Les Chacopata

Les Piritu

Les Cocheima

Les Topocuar

Les Characuar

Les Core

Les Coaca ou Chaima

Les Tagare

Les Palenque

Les Tucuyo

Les Tomuza

Les Teserma et Guaiqueri

et un peu plus loin les Caracas.

Si nous regardons le *tableau numéro 1*, nous remarquons que les hommes sont souvent plus nombreux que les femmes. Chez les Warao près de 1000 hommes de plus que les femmes.

L'état de Zulia qui est le plus peuplé d'indigènes en contient 4 fois plus que celui qui vient en deuxième position : les territoires d'Amazonie ; et l'état de Trujillo n'en a pratiquement pas.

Le tableau n°3 nous montre comment l'état de Bolivar et le territoire d'Amazonie regroupent plusieurs groupes ethniques différents : une bonne quinzaine ; et pourtant l'homme de la rue à Ciudad Bolivar ne peut même pas citer le nom d'un seul groupe indigène qui se trouve dans son état.

Notre premier séjour à Ciudad Bolivar remonte à Juillet 1994. Le jour de notre arrivée à Caracas, il était prévu que nous rencontrions l'Anthropologue Emanuele Amodio, avant de prendre l'avion pour Ciudad Bolivar le lendemain. Il devait nous remettre une liste de Karinas à voir avec leurs adresses et un numéro de téléphone. Amodio devait prendre l'avion le soir même, après notre entretien, pour l'Europe. Ayant raté notre rendez-vous avec lui pour des raisons indépendantes de notre volonté (retard d'avion), nous avons décidé de partir seule, sans adresse, ayant en tête seulement le nom de famille : Poyo dont Tito le fils occupe des fonctions importantes dans le mouvement indigène Karina.

A notre grand étonnement, à l'hôtel de Ciudad Bolivar que nous avait conseillé une passagère sympathique pendant le trajet en avion, personne n'avait entendu parler de Karina. Pourtant, pour nous rendre service, on avait interrogé tous les employés présents et plusieurs autres personnes, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'hôtel. La conclusion de l'une d'entre elles fut: " Oh, vous savez, il y a tellement de groupes indigènes, nous ne les connaissons pas tous " .

Dans l'annuaire, ne figurait aucun Poyo (devons-nous dire que le téléphone est un luxe pour les Indiens). " Mais " a quand même précisé une hôtesse d'accueil, " il y a une mission qui s'occupe d'Indiens à 100m de l'hôtel " .

Cette mission ne s'occupait pas de Karina mais la responsable au moins en avait entendu parler et connaissait l'un d'entre eux qui habitait la ville et pourrait nous renseigner. C'est cette personne qui a accepté de nous conduire chez les Poyo.

Pour en revenir au tableau, les Karinas sont les seuls Indiens de l'état d'Anzoategui, de même dans l'état de Trujillo les Wayuu sont le seul groupe ethnique.

GRUPO ETNICO	POBLACION INDIGENA		
	TOTAL	SEXO	
		VARONES	HEMBRAS
TOTAL.....	314.772	159.951	154.821
AKAWAIO.....	728	396	332
AÑU.....	12.969	6.754	6.215
ARAWACO.....	263	127	136
BANIVA.....	1.192	605	587
BARE.....	1.136	607	529
BARI.....	1.503	793	710
CARIÑA.....	10.490	5.385	5.105
CURRIPACO.....	2.585	1.343	1.242
GUAJIBO.....	11.913	6.221	5.692
JOTI.....	661	324	337
MAPOYO.....	186	93	93
PANARE.....	2.975	1.469	1.506
PEMON.....	20.607	10.542	10.065
PIAPOCO.....	1.291	666	625
PIAROA.....	11.915	6.202	5.713
PUINAVE.....	665	357	308
PUME (*).....	5.885	3.084	2.801
WARAO.....	24.555	12.722	11.833
WAREKENA.....	420	212	208
WAYUU.....	179.318	89.625	89.693
YABARANA.....	237	123	114
YANOMAMI.....	15.193	8.309	6.884
YEKWANA.....	3.632	1.750	1.882
YERAL.....	775	396	379
YUKPA.....	3.678	1.846	1.832

YARURO

Tableau n°1

ENTIDAD FEDERAL	POBLACION INDIGENA		
	TOTAL	SEXO	
		VARONES	HEMBRAS
TOTAL.....	314.772	159.951	154.821
AMAZONAS.....	43.366	22.848	20.518
ANZOATEGUI.....	6.749	3.534	3.215
APURE.....	6.896	3.635	3.261
BOLIVAR.....	34.660	17.715	16.945
DELTA AMACURO.....	21.256	10.993	10.263
MÉRIDA.....	243	127	116
MONAGAS.....	3.859	1.942	1.917
SUCRE.....	518	266	252
TRUJILLO.....	76	41	35
ZULIA.....	197.149	98.850	98.299

Recensement 1992. Source OCEI

Tableau n°2

**POBLACION INDIGENA POR SEXO, SEGUN ENTIDAD FEDERAL
Y GRUPO ETNICO, 1992**

ENTIDAD FEDERAL Y GRUPO ETNICO	TOTAL	POBLACION INDIGENA		ENTIDAD FEDERAL Y GRUPO ETNICO	TOTAL	POBLACION INDIGENA	
		SEXO				SEXO	
		VARONES	HEMBRAS			VARONES	HEMBRA
TOTAL	314.772	159.951	154.821	cont.			
<u>AMAZONAS</u>	43.366	22.848	20.518	JOTI	375	184	191
BANIVA	1.176	598	578	MAPOYO	186	93	93
BARE	1.136	607	529	PANARE	2.825	1.387	1.438
CURRIPACO	2.531	1.311	1.220	PEMON	20.607	10.542	10.065
GUAJIBO	9.401	4.863	4.538	PIAPOCO	166	87	79
JOTI	286	140	146	PIAROA	2.087	1.073	1.014
PANARE	150	82	68	WARAO	25	13	12
PIAPOCO	1.125	579	546	YANOMAMI (SANEMA) ..	1.977	1.042	935
PIAROA	9.828	5.129	4.699	PUME	33	13	20
PUINAVE	665	357	308	YEKWANA	1.251	583	668
PUME	39	17	22	<u>DELTA AMACURO</u>	21.256	10.993	10.263
WAREKENA	420	212	208	WARAO	21.256	10.993	10.263
YABARANA	237	123	114	<u>MONAGAS</u>	3.859	1.942	1.917
YANOMAMI	13.216	7.267	5.949	CARIÑA	851	372	479
YEKWANA	2.381	1.167	1.214	WARAO	3.008	1.570	1.483
YERAL (*)	775	396	379	<u>SUCRE</u>	518	266	252
<u>ANZOATEGUI</u>	6.749	3.534	3.215	CARIÑA	252	120	132
CARIÑA	6.749	3.534	3.215	WARAO	266	146	120
<u>APURE</u>	6.896	3.635	3.261	<u>MERIDA</u>	243	127	116
GUAJIBO	1.083	581	502	WAYUU	243	127	116
PUME	5.813	3.054	2.759	<u>TRUJILLO</u>	76	41	35
<u>BOLIVAR</u>	34.660	17.715	16.945	WAYUU	76	41	35
AKAWAIO	728	396	332	<u>ZULIA</u>	197.149	98.850	98.299
ARAWAKO	263	127	136	AÑU	12.969	6.754	6.215
BANIVA	16	7	9	BARI	1.503	793	710
CARIÑA	2.638	1.359	1.279	WAYUU	178.999	89.457	89.542
CURRIPACO	54	32	22	YUKPA	3.678	1.846	1.832
GUAJIBO	1.429	777	652				

(*) YERAL SE INCLUYE COMO GRUPO ETNICO POR EXPRESA DECLARACION DE LOS INDIVIDUOS CENSADOS. ESTE PUNTO SERA OBJETO DE UN ANALISIS PARTICULAR.

Dans la ville El Tigre (Anzoategui), proche de nombreux villages Karinas dont le plus important est Cachama, cette destination est très connue puisqu'elle est marquée sur les bus en gros caractères comme c'est le cas pour toutes les autres, les gens donc savent vous dire où prendre le bus pour vous rendre à Cachama, ils savent aussi que c'est un village indien, mais comment s'appellent ces Indiens, quel est le nom du groupe ethnique, l'homme de la rue ne le sait pas.

3) Les Guyanais, l'immigration et les Galibis.

La Guyane Française a une superficie de 91.000 km², et n'a jamais été très peuplée. Ce pays a vu passer toutes sortes d'Européens. Entre 1711 et 1765, les Galibis occupaient toute la côte soit dans des villages isolés, soit dans des villages contrôlés par des missionnaires.

A l'expulsion des Jésuites entre 1763 et 1765, coïncide la presque disparition des Galibis à cause d'une forte épidémie qui a fait des milliers de morts et les survivants se dispersèrent mais ils auraient totalement disparu, s'ils avaient fait comme certains qui, suivant le désir du Gouvernement, se sont regroupés en villages. Beaucoup d'entre eux se réfugièrent au Surinam.

En juin 1794, l'esclavage est aboli. La Guyane qui est une colonie, devient aussi une terre de déportation en 1797.

Victor Hugues rétablit l'esclavage en 1803. Beaucoup d'esclaves s'enfuient et deviennent des nègres marrons. En 1808 la Guyane est entre les mains des Portugais pour une courte période (jusqu'à 1815) avant de revenir à la France.

Elle compte alors :

- 700 blancs - 800 affranchis - 10.000 esclaves.

Les marrons de Guyane comme ceux du Surinam s'installent sur les rives du Maroni.

En 1836, la population libre était de 5000 personnes et dénombrait 16.592 esclaves.

L'abolition de l'esclavage survint en 1848.

C'est alors qu'on voit apparaître les Chinois pour pallier le manque de main-d'oeuvre dans les plantations et remplacer aussi les esclaves.

Entre 1851 et 1852 le bagne s'installe en Guyane. Un peu partout, on voit des condamnés de droit commun qui arrivent soit de France, soit des autres colonies françaises, on y voit aussi des opposants au régime de Napoléon III.

Ce bagne durera jusqu'en 1937.

En 1946, la Guyane devient un département français comme la Guadeloupe et la Martinique.

Au début des années 50, on trouvait donc ceux qui se considèrent actuellement comme " Guyanais " :

- quelques blancs
- des métis mélanges de Blancs, Noirs, parfois d'Amérindiens (les créoles)
- quelques Chinois
- les Bushinenges : populations divisées en : Saramaka, Njuka, Boni, Paramaka (descendants de nègres marrons fuyant l'esclavage).
- et bien sûr des Amérindiens :

Galibi	Palikour	Arawak	Wayana	Oyampi	Emerillon
670	370	150	600	500	65

La population était alors d'environ 50.000 habitants pour un immense territoire.

En 1964 commencent les travaux du C.S.G. (Centre Spatial Guyanais) dont les chantiers avaient besoin de bras, la Guyane devient alors une terre d'immigration.

En 1974, la population était de 57.348 habitants, en fait elle s'est accrue de + 3,14% de 1967 à 1974⁶¹.

En 1982, elle était de 73.012 habitants (+3,87%) et en 1990 : 114.808 (+ 5,79%) - densité : 1 habitant/ km². Actuellement elle est d'environ 146.000 habitants.

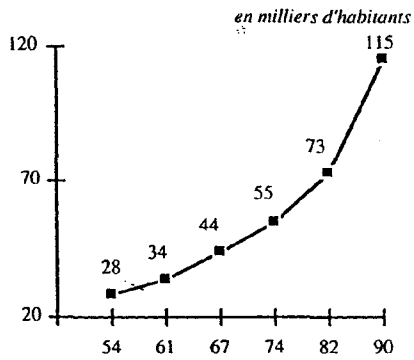
Tableau n°1 Guyane

Ceux qui sont arrivés après les débuts des travaux du C.S.G. sont :

- les Métropolitains : la Métropole a été la première zone émettrice d'immigrants vers la Guyane. En 1990 sur 30.000 personnes n'habitant pas le département en 1982, près de 15.000 avaient la nationalité française, 1/3 de l'Hexagone. Il faut ajouter à eux, 2000 personnes venues des Antilles Françaises. Actuellement il y aurait plus de 13.000 Métropolitains et plus de 6.000 Antillais.

⁶¹ Source : INSEE Antilles-Guyane

1 - L'évolution de la population 1954-1990



2 - Le rythme d'évolution de la population 1954-1990

en moyenne annuelle (%)

1954-61	2.5
1961-67	3.3
1967-74	3.1
1974-82	3.9
1982-90	5.8

3- Le bilan démographique 1982-1990

en milliers

	Population recensement (1)		Evolution (2)					
	1982	1990	due au					
			Totale	% m.a.	Mouvement naturel	% m.a.	Mouvement migratoire	% m.a.
Guyane	73,0	114,7	41,7	5,8	16,8	2,3	24,8	3,5

(1) Populations sans doubles-comptes ; (2) % m.a. : évolution en moyenne annuelle (en %) de 1982 à 1990.

Tableau n°1

GUYANE

Surinam	13 296
Haïti	8 899
Brésil	5 615
Guyana	1 648
Sainte-Lucie	835
Autres Antilles-Amériques	790
CEE hors France	1 195
dont : natifs d'Europe	664
Autres nationalités	1 724
Ensemble	34 002
en % de la population	29,6

Source : INSEE - Recensement de la population 1990

Tableau n°2

Source: INSEE

- Les étrangers forment le tiers de la population guyanaise : ils ont fui leur pays pour des raisons économiques ou politiques. Ils étaient près de 16.000 en 1982 et 34.000 en 1990.

Parlons d'abord des Hmongs : ils sont arrivés du Laos en 1977. Ils habitent à Cacao, près de 50 km de Cayenne, et Javouhay, environ 50 km de St Laurent. Ils sont environ 1000 actuellement.

Les derniers arrivés sont : les Surinamiens, les Haïtiens, les Brésiliens, les St-Luciens, les Guyanais du Guyana, les Dominicains.

- Les Surinamiens : autrefois colonie hollandaise et prospère, le Surinam a vu, depuis son accession à l'indépendance en 1975, sa situation se dégrader. En 1980 le pays a subi un coup d'état militaire. En juillet 1986, quelques hommes déclenchent une rébellion à laquelle le pouvoir répond par l'état d'urgence. Après quoi l'armée se livrera à des représailles contre la population. Ce qui incitera beaucoup de Surinamiens à quitter le pays pour se réfugier en Guyane française entre 1986 et 1990. Pour les accueillir, six camps ont été créés aux alentours de St Laurent et le long du Maroni, dont quatre subsistaient encore en 1990. Au plus fort des arrivées en 1986 et 1989, il y eut près de 10.000 personnes dans ces camps.

La situation restant incertaine, certains sont restés en Guyane, d'autres sont repartis aidés par des primes de retour ; réfugiés ou non, légaux ou illégaux, ils étaient environ 13.500 au recensement de 1990.

Tableau n°2 de Guyane

- Les Haïtiens : Haïti, première république noire du monde, pays indépendant depuis 1804, est très pauvre ; né du partage de l'île Hispaniola entre St-Domingue et Haïti, il comptait en 1950 : 3 millions 1/2 d'habitants. Entre 1957 et 1986, le pays a subi la dictature des Duvalier : François le père et Jean-Claude le fils.

En 1977 : près des 3/4 de la population haïtienne vivait en dessous du seuil absolu de pauvreté.

En 1980 : 60% des enfants de moins de 15 ans souffraient de malnutrition, et chaque femme avait en moyenne 6 enfants. L'espérance de vie était de 53 ans.

Depuis 30 ans, un million d'Haïtiens ont fui leur pays et ses difficultés d'existence. Cette émigration a pris de l'ampleur dans les années 70 à cause du déclin de la production agricole: 0,6% par an alors que la population croissait de 2%.

En 1982 plus des 2/3 de la population de 10 ans et plus était analphabète.

En février 1986, Duvalier fils se réfugie en France. Ensuite on voit défiler le Général Namphy, Leslie Manigat, encore le

Général Namphy, Prosper Avril, Jean-Bertrand Aristide élu en 1990 et renversé par Raoul Cédras. Actuellement, c'est René Préval qui est au pouvoir sous la protection de l'Armée Américaine. De nombreux Haïtiens ont donc quitté leur pays pour des raisons économiques et politiques et se sont réfugiés dans la Caraïbe, dans les îles françaises : Guadeloupe, Martinique, ou les dépendances de la Guadeloupe, comme St-Martin et en Guyane Française. La langue française et le patois créole facilitant les relations.

Au recensement de 1990, ils étaient environ 9.000 en Guyane et la situation politique de leur pays ne les incite pas au retour.

- Les Brésiliens : le Brésil a de grosses difficultés économiques et ce sont surtout les hommes brésiliens qui viennent travailler en Guyane. Ils partagent un même logement, et économisent pour repartir. Au recensement de 1990, ils étaient 5.615. Lorsqu'ils sont sans emploi, ils ont tendance à retourner chez eux.

- Les Antillais de Ste-Lucie et de la Dominique sont anglophones mais parlent aussi le créole, ils émigrent donc en Guyane Française à cause des difficultés économiques de leur pays. Ils étaient en 1990 : 835 pour les premiers et 392 pour les seconds.

- Les immigrés du Guyana : 1.648 recensés en 1990, furent leur pays surtout pour des raisons économiques.

- On peut ajouter à cela environ 300 Libanais présents surtout à Cayenne, quelques Allemands et Italiens à Kourou.

Notre connaissance du terrain nous permet de dire que les Galibis sont actuellement près de 3.000. Les Palikour étaient au nombre de 1.100 en 1990, les Arawak : 400, les Wayana : 1.000, les Oyampi : 750 et les Emerillon : 200.

- Les Amérindiens, les Bushinenges et Hmongs vivent en communautés, retirés des autres.

- Les Chinois vivent généralement en ville mais en cercle fermé.

- Les Brésiliens repartent souvent dans leur pays et viennent surtout pour gagner de l'argent.

- Les Métropolitains viennent pour une durée déterminée et bon nombre d'entre eux sont locataires.

- Mais pour les autres, beaucoup ont la volonté de s'installer définitivement, c'est ainsi que les nouveaux banlieusards sont souvent propriétaires.

II - STRUCTURE ECONOMIQUE ET SOCIALE

1) Position des différents pays concernés en rapport avec la position des Caraïbes

a) La Dominique :

Nous avons déjà mentionné que la colonisation de la Dominique fut un échec relatif puisque les Britanniques restaient en général en ville, à Roseau, en tant que fonctionnaires et administrateurs. Le reste de l'île étant occupé par des Français blancs ou libres de couleur (mulâtres) avec leurs esclaves.

La plupart de ceux qui avaient acheté des terres à Londres, sur plan, les revendirent à ces mulâtres, et ceux-ci formèrent bientôt le groupe dominant de l'île. Jusqu'en 1832, les Noirs et les gens de couleur n'étaient pas autorisés à devenir membres de l'Assemblée, mais un décret fut alors passé qui leur donna le droit de vote et celui d'y siéger.

En 1838, la majorité des parlementaires de l'Assemblée se composait de métis et de mulâtres. La Dominique continua à être dirigée par les mulâtres et leurs descendants et, lorsque les Blancs quittèrent de nouveau le pays en grand nombre durant la première guerre mondiale, ils leur rachetèrent leurs domaines. C'est ainsi que l'élite créole fut toujours mêlée aux affaires de propriété terrienne, de commerce et d'administration ; les enfants de cette classe dominante fréquentaient collèges et universités. Même aujourd'hui, l'emploi régional du terme " mulâtre " (que nous avons choisi d'utiliser dans cette étude), se réfère à la classe plutôt qu'au sens étymologique signifiant métis de Blanc et de Noir.

En Dominique, lorsque l'on dit : " Ces terres appartiennent à des mulâtres ", cela signifie que le bien en question appartient à la classe aisée, au détenteur de l'un des vingt patronymes célèbres de la Dominique, cela ne veut pas dire que le propriétaire est forcément un mulâtre puisque certains des descendants de cette classe sont des Noirs.

En 1940, on vota la loi sur le développement des Antilles (the West Indies Development and Welfare Act) ; il en résulta une amélioration des systèmes scolaires et de santé, et la construction de routes. En outre, la plantation des bananeraies

commençait à rapporter des revenus supplémentaires. Les bienfaits de ces diverses améliorations se firent sentir dans les années 60 ; en conséquence, les exploitants agricoles et les paysans commencèrent à occuper une nouvelle place dans la société. Pourtant, la plupart des avocats, médecins, comptables et hommes d'affaires de l'île, sont toujours des descendants de mulâtres. La Dominique détient toujours le plus grand nombre de petites exploitations paysannes des Petites Antilles et, comme nous le verrons sur le tableau 1, la majeure partie de la population active se compose de cultivateurs et tire ses revenus de la terre :⁶⁴

Notons aussi le chiffre important du bâtiment et du commerce. Le tableau suivant nous montre un chiffre dérisoire pour la défense. La Dominique n'a pas d'armée mais simplement une police.

Le tourisme reste peu développé à la Dominique, c'est une île presque sans plages, il y a cependant un bateau de croisière qui s'arrête tous les mardis, c'est alors que tous les agriculteurs qui possèdent un minibus font la queue sur le boulevard maritime en attendant les clients qui leur rapporteront quelques dollars américains.

La Dominique possède un parc hôtelier de 45 éléments allant de l'hôtel 3 ou 4 étoiles à la Guest house, mais ce n'est jamais la grande foule. Néanmoins de 1985 à 1995, les visiteurs ont augmenté de 213,4%, atteignant ainsi le chiffre de 68.838 visiteurs en 1995.

Le nombre d'enseignants qualifiés est de 376 et est presque inexistant en école maternelle.

Le nombre de ceux qui ont fréquenté l'Université reste faible, la plupart d'entre eux s'arrêtent au primaire.

Les gens vivent donc surtout sur leurs terres, ils sont généralement propriétaires (72%). Ils produisent beaucoup de bananes, et beaucoup de noix de coco, s'ils exportent la banane, ils fabriquent sur place avec le coco : du savon, des cosmétiques ; autrement on y trouve tous les légumes, racines, fruits, épices en grande quantité qui sont exportés vers l'Europe principalement l'Angleterre, vers la Caraïbe et un peu vers les U.S.A. et le Canada. Ils importent toutes sortes de machines, les produits pétroliers, les vêtements, les chaussures...

C'est une île pauvre, les Dominicains vont chercher fortune ailleurs soit en Amérique du Nord, soit en Angleterre, beaucoup d'entre eux choisissent la Martinique et surtout la Guadeloupe comme terre d'accueil au grand désespoir des Guadeloupéens, puisque, trop heureux de trouver une police et une justice

⁶⁴ Source des chiffres : Central Statistical Office, Roseau, Commonwealth of Dominica

TABLE 2/6. NON-INDUSTRIAL GROUPS

AGE GROUP	INDUSTRIAL GROUPS											TOTAL WORKING POPULATION		
	Agri/Hunt. Forestry Fish.	Mining Refining Quarry.	Manu- factu- ring	Electricity Gas and Water	Construction and Installation	Wsale and Retail	Hotels & Restaurants	Transport Storage & Comm.	Finance Insur. & R Est.	Public Adm. Defence So. Sec.	Comm. Serv.		Other Services	Not Stated
15-19	476	11	217	12	437	278	111	75	58	56	117	134	66	2,048
20-24	860	10	404	55	549	540	181	200	219	257	372	198	112.	3,957
25-29	921	10	315	68	498	413	143	245	140	245	390	197	98	3,683
30-34	864	6	242	41	364	384	118	163	115	267	376	138	85	3,163
35-39	692	7	215	41	304	292	77	148	88	236	338	82	74	2,594
40-44	592	7	147	28	212	253	65	121	72	179	254	75	43	2,048
45-49	606	6	112	25	172	172	47	77	41	106	183	55	35	1,637
50-54	549	2	68	12	89	117	21	64	28	83	149	37	36	1,255
55-59	519	2	69	14	80	120	24	43	19	45	105	38	34	1,112
60-64	468	2	56	4	44	72	13	22	10	18	57	39	29	834
65+	726	2	89	3	59	173	21	27	16	17	48	44	54	1,279
Not Stated	71	-	13	1	11	16	7	17	4	11	11	9	33	204
TOTAL	7,344	65	1,947	304	2,819	2,830	828	1,202	810	1,520	2,400	1,046	699	23,814

Source: 1991 Population and Housing Census of Dominica

Source: Census bureau Roseau Dominique

TABLE 28c. EMPLOYED PERSONS PAST WEEK BY AGE GROUP, SEX AND OCCUPATIONAL GROUP: BOTH SEXES
1991 POPULATION CENSUS

AGE GROUP	OCCUPATIONAL GROUP											TOTAL WORKING POPULATION	
	Defence Force	Legis./ Senior Offic. & Mgrs	Mgrs Hospitality Indus.	Profess.	Tech. & Assoc. Prof.	Clerks	Serv. & Shop Sales Wrk's	Agri./ Fores/ & Fish Wrk's	Craft & Related Wrk's	Plant/ Mach. Opers & Assm.	Elementary Occup.		Not Stated
15-19	-	21	-	3	126	199	221	226	551	66	575	60	2,048
20-24	-	63	3	30	439	567	452	561	853	179	707	103	3,957
25-29	1	116	4	81	437	398	353	682	702	187	648	74	3,683
30-34	-	147	10	115	368	280	273	711	565	138	494	63	3,164
35-39	1	217	10	87	359	172	202	554	426	134	378	54	2,594
40-44	-	222	10	80	238	126	151	467	256	119	330	49	2,048
45-49	1	151	5	41	141	57	112	509	206	75	309	30	1,637
50-54	-	108	8	35	73	33	62	442	112	51	301	30	1,255
55-59	-	107	3	26	53	32	45	427	90	33	269	27	1,112
60-64	-	76	4	17	18	15	30	391	72	14	174	23	834
65+	-	153	4	19	34	24	32	640	110	12	209	42	1,279
Not Stated	-	15	-	6	10	9	11	54	26	10	32	31	204
TOTAL	3	1,396	61	540	2,296	1,912	1,944	5,664	3,969	1,018	4,426	586	23,815

Source: Census bureau. Roseau Dominique

moins sévères que chez eux où la pendaison existe encore, bon nombre d'entre eux ont introduit la drogue en Guadeloupe et la plupart des vols, crimes ou agressions sont commis par les Dominicains.

L'économie de marché est encouragée et pendant ces deux dernières années, l'économie a augmenté de 2,15%, de 1,76% en 1994 et 1995 respectivement. L'index annuel des prix à la consommation a évolué de 1,3%.

Pendant les dix dernières années, le nombre total des naissances a été de 18.441, cependant le nombre de décès : 5.598 ajouté au nombre d'émigrants 12.669 ont fait diminuer la population de 18.267 personnes, ce qui donne donc une augmentation nette de la population de 174 individus. Seulement il est intéressant de noter que la population qui avait régulièrement augmenté jusqu'en 1978, a diminué à partir du mois d'août 1979, après le passage dévastateur du cyclone David. Après les cyclones David et Allen, les Dominicains furent nombreux à émigrer, si bien que les chiffres du recensement de 1981 et même ceux de 1995 sont moins élevés que ceux de 1973. Rappelons que 1978 est aussi l'année de l'indépendance de l'île.

Population de la Dominique	
1921	37 059
1946	47 624
1970	59 916
1973	75 307
1977	80 191
1978	81 185
1981	73 795
1991	71 183
1995	74 707

Aujourd'hui, en 1997, la population s'élève à 75 000 habitants.

Il faut noter l'augmentation dramatique du taux de chômage au cours de la dernière décennie : en 1970 les sans emploi atteignaient 8% de la population ; en 1975 : 18% ; en 1983 : 30% et aujourd'hui : 20%.

En conclusion, on peut dire que, bien que la structure sociale de la Dominique ne soit pas aussi nettement définie que celle de ses voisines, la Guadeloupe et la Martinique, il est néanmoins évident que le sommet de la pyramide sociale est occupé par des descendants de mulâtres, qu'ils jouent un rôle politique ou commercial bien établi dans la société, au même titre que certains hommes d'affaires de diverses origines ethniques ; la classe moyenne se compose en général de fonctionnaires et la majorité de cultivateurs.

Quant aux Caraïbes, ils sont fondamentalement agriculteurs dans leurs " plantations ". Les autres professions représentées chez eux sont rares : on trouvera 20 artisans, 4 maçons, 10 enseignants, 10 charpentiers, 8 constructeurs de bateaux de pêche et 1 contremaître. Tous les Indiens s'occupent de leur plantation, si bien que les artisans, menuisiers et maçons par exemple, exercent leur métier seulement lors de la construction d'une case sur le territoire, à part cela, ils cultivent leurs propres terres. Il en va de même pour le chef et ses conseillers : leur salaire n'étant pas très élevé, le reste du temps ils travaillent comme cultivateurs dans la réserve.

Tous les Caraïbes ont le même genre de vie et le même niveau de vie. Il serait faux d'imaginer qu'un enseignant possède par exemple une plus belle case qu'un ouvrier non spécialisé ; tous les foyers et tous les individus reflètent le même niveau de pauvreté.

b) Le Venezuela :

Le Venezuela fait figure de pays riche au peuple pauvre pour mieux comprendre cette contradiction et la structure sociale de ce pays, il faut revenir sur le passé.

Dès le XVIème siècle, la colonisation comme dans tout pays d'Amérique Latine se traduit par des distributions de terre:⁶⁵

- de grands domaines, les Latifundos, de milliers d'hectares réservés à l'élite et qui occupent 84% de la surface exploitée, spécialisés soit dans l'élevage des llanos, soit dans les cultures de plantations : canne à sucre, cacao, café, banane, blé.

- des domaines d'étendue moyenne de moins de 500 ha à vocation multiple.

⁶⁵ Eléments d'histoire : le Grand Guide du Venezuela. Bibliothèque du Voyageur. Gallimard Paris 1995, p.15.

- et les minifundos inférieurs à 5 ha sur lesquels on trouve la plupart des petits agriculteurs qui cultivent une agriculture de subsistance sur moins de 10% des surfaces exploitées.

Cette structure agraire expliquait le bas niveau de la plupart des paysans.

Au XVIIIème siècle, la mine d'or du Venezuela fut le cacao. Le Venezuela était, dans les années 1770, la plus prospère colonie d'Espagne. Le commerce et l'agriculture - faisaient la richesse de quelques blancs, peu nombreux, qui possédaient tout, pouvaient se rendre à l'Université et se payer des objets luxueux, ce que ne connaissaient pas les autres, beaucoup plus nombreux :

Les Pardos ou Métis	45%
Les Noirs	16,3%
Les Indiens	18,4%

Il régnait aussi un malaise certain entre les *créoles* (blancs nés au Venezuela), et l'oligarchie espagnole.

Le début du XIXème siècle est marqué par les guerres d'indépendance, suivant ainsi les Haïtiens qui ont donné l'exemple et les Américains. Le point de départ fut 1806 avec Miranda qui échoua, ces guerres furent reprises par Bolivar en 1810 et l'indépendance fut définitivement acquise en 1821. Bolivar mourut en 1830.

Si pendant les guerres tout le monde combattait : les Indiens, les Noirs, les Métis, les hors-la-loi, les paysans, c'est la bourgeoisie créole qui s'est retrouvée à la tête du pays et les distributions de terres promises par Bolivar ne virent pas le jour comme prévu : il avait en effet promis de distribuer les terres des royalties aux *llaneros* et ce furent finalement les officiers blancs qui en reçurent, puisque le critère retenu était celui de la fonction occupée dans l'armée pendant la guerre : ils devinrent donc grands propriétaires, ce qu'ils trouvaient normal : l'esclavage n'était pas aboli, il le sera en 1854 et les Noirs Métis, les Indiens étaient tenus à l'écart de toute vie politique, les blancs dominaient partout : dans l'administration, le commerce et évidemment l'agriculture. On ne s'occupait pas de l'Indien.

Les pertes humaines pendant les guerres d'indépendance furent terribles : 1/4 de la population avait disparu, le bétail avait diminué de 4,5 millions à 250.000, les caisses de l'état étaient vides. Les caudillos régnaient dans les provinces, les bandes armées circulaient partout, c'était la loi du plus fort.

Les présidents qui suivirent étaient des dictateurs, dans l'ordre : Paéz ; les frères Monagas qui firent régner la terreur, la guerre civile et ses 200.000 morts suivit en 1859 ; en 1864 Falcon qui divisa le pays en 20 états-autonomes ; Guzman Blanco (1870-1888 ; Cipriano Castro qui se fit renverser par Gomez. Ce dernier fit régner 27 ans de dictature sur le Venezuela et plaça sa famille et ses hommes surtout des Andins puisqu'il venait lui-même de l'état Andin de Tachira. Il mourut en 1935.

Entre temps un événement important allait bouleverser la vie au Venezuela : la découverte en 1920 du pétrole autour du lac Maracaïbo et subitement les gros exportateurs de produits agricoles se tournent vers le pétrole d'autant qu'on assiste à une chute brutale des cours de l'agriculture. En 1920 les ventes de café, de cacao, aux pays étrangers représentaient 96% du montant total des exportations et elles atteignaient seulement 11% en 1936.

Les conditions d'exploitation étaient pourtant difficiles : il n'y avait pas d'eau potable, la malaria sévissait partout, les conditions de travail étaient particulières mais les ouvriers du pétrole faisaient figure de chanceux et à cette époque l'exode rurale commença en direction des villes. La vie urbaine avait déjà une importance dans ce pays par le fait colonial même. Les Espagnols fondèrent des villes dès le XVIème siècle et naturellement elles se trouvaient dans les régions les plus salubres, c'est-à-dire les montagnes et les zones sèches et d'autre part il fallait des régions fertiles pour l'agriculture: les vallées d'Aragua où se trouvent les villes de Valencia et de Maracay et la vallée de Caracas. Les villes étaient aussi établies dans les zones portuaires : Maracaïbo, Coro, Puerto Cabello, La Guaira, Barcelona.

Généralement les zones salubres se trouvaient au-dessus de 1500m et les llanos, à cause de leur température et des marécages qui favorisaient la multiplication des moustiques, étaient presque inhabités, la fièvre jaune et le paludisme étaient fréquents. Ce n'est qu'après 1945 que ces maladies furent maîtrisées par l'emploi massif de D.D.T.

L'arriération des paysans fut aussi une des causes de la migration vers les villes, pourtant les terres cultivables ne manquaient pas, c'est ainsi que l'agriculture fut reléguée au second plan.

Certains Vénézuéliens menaient la grande vie après les débuts de l'exploitation du pétrole : bijoux de luxe, voyages, mais le pays importait tout : l'alimentation et ses biens de consommation. L'or noir profitait aux soixante treize compagnies pétrolières surtout américaines qui se précipitèrent dans le pays pour démarrer l'exploitation.

La croissance démographique et la misère des paysans les poussèrent à s'installer près des villes, c'est ainsi qu'on vit apparaître les " ranchos ", les immigrants dépourvus de ressources, s'installèrent dans des habitations de briques, carton, tôle, bois sur les pentes autour des villes. Ils souffrirent du chômage et de la sous alimentation, ils se débrouillèrent pour exercer toutes sortes de petits jobs mais bon nombre d'entre eux ont la télé ou possèdent des voitures.

L'Etat a donc attribué des concessions aux compagnies étrangères, qui en retour lui versaient des royalties.

En 1925 déjà ils représenteront 60% des recettes fiscales du pays et les exportations jadis limitées aux produits de l'agriculture et de l'élevage vont se constituer à plus de 90% d'hydrocarbures. Mais l'heure de la démocratie avait sonné : deux grands groupes politiques firent leur apparition : A.D. (accion democratica), et C.O.P.E.I. (comita de organizacion politica electoral independiente) de tendance démocrate chrétienne. En moins de quarante ans, le Venezuela était passé d'une société agraire en proie à un chaos politique permanent pour devenir une démocratie relativement stable.

Accion democratica s'imposa en 1952, mais ils durent s'exiler après le coup d'état de la junte soutenue par les Américains et Perez Jiménez arriva au pouvoir.

Les membres de l'A.D. et de C.O.P.E.I., s'unirent alors pour le scrutin présidentiel de 1958 et Romulo Betancourt forma un gouvernement d'union national.

Une grande réforme agraire fut mise en chantier le 5 mars 1960, pour moderniser le secteur agricole et en faire le futur mouvement d'industrialisation. Des centaines de milliers d'hectares furent distribués provenant soit des terres domaniales dont l'état vénézuélien était toujours bien pourvu depuis les confiscations du XIXème siècle, soit des terres privées qui furent expropriées avec indemnisation.

Elle s'est cependant heurtée à une occupation spontanée des sols qui l'a précédée, et à laquelle elle n'a pu mettre fin. Sur six millions d'hectares redistribués il n'en est revenu qu'à peine deux millions aux paysans qui, en 1959, ne cultivaient que 30% de la surface agricole.

Fort coûteuse, cette réforme agraire ne parvint pourtant pas à rendre le pays autonome sur le plan alimentaire. On assista au contraire à une exode incontrôlable en direction des villes.

Sur le plan international, la production et les revenus du pétrole avaient fait du Venezuela un pays important : en 1960, il avait été à l'origine de la création de l'OPEP.

De grands travaux, des constructions d'autoroutes furent alors entrepris, l'industrialisation et la modernisation du pays furent mises en oeuvre. Le Président Caldera était alors au pouvoir (1968-1973), mais les bénéfices du pétrole baissèrent entre 1965 et 1970 et les disparités sociales s'accrochèrent.

Entre 1972 et 1974 le prix du baril de pétrole passe de 2,5 dollars à 10,5 dollars et le produit intérieur brut fit un bond de 30%, c'est alors que le Président Carlos Andrés Pérez au cours de son premier mandat (1973-1978), engagea une série de nationalisations. En effet après soixante ans de vocation pétrolière qui en faisait le plus ancien exportateur brut du monde, les inégalités sociales n'avaient fait que se creuser, il y avait plus d'un million de marginaux.

Les nationalisations concernèrent l'exploitation du fer (1975), du pétrole (1976), toutes les industries depuis le gaz jusqu'à la métallurgie. L'expiration des concessions pétrolières qui ne devait intervenir qu'en 1983 selon " la loi de reversion " sera avancée au 1^{er} janvier 1976, les compagnies internationales devaient alors remettre toutes leurs installations à l'Etat.

La production avait atteint un nouveau record en 1976 de 3,7 millions de barils par jour. Il faut bien se rendre compte que sur les 44 milliards de dollars que lui aura rapportés alors l'exploitation pétrolière de 1917 à 1975, plus de 60% auront été acquis dans la seule période 1968-1975. A la veille de la nationalisation de son industrie pétrolière, l'état vénézuélien pouvait enregistrer en moyenne 800 dollars américains par mois.

En 1973, le Venezuela avait le plus haut revenu par tête d'habitant d'Amérique Latine (1265 dollars américains), ce qui a relancé le dynamisme économique et favorisé le développement d'une classe moyenne, mais l'état n'a jamais été capable de redistribuer les revenus du pétrole et l'écart entre les riches et les pauvres a toujours été très frappant, la misère des habitants des barrios (les faubourgs) côtoie la richesse et le luxe d'une minorité. Le secteur rural n'est pas non plus touché par les revenus du pétrole.

Le Venezuela possède de nombreuses ressources sous exploitées : les réserves de minerai de fer sont évaluées à plus d'un milliard de tonnes, le manganèse, le charbon, le cuivre, la bauxite, le plomb, le nickel, le zinc, l'or, le diamant, occupent aussi une place importante. C'est un pays riche en eau et les industries textiles, de cuir, d'articles de caoutchouc, de papier, d'assemblage de véhicules ainsi que de produits chimiques diverses sont bien implantées.

Il y eut un second boum pétrolier sous la présidence du démocrate chrétien (de COPEI) Luis Herrera Campins (1979-1982), même la classe moyenne avait un niveau de vie élevé et se payait des produits de luxe ou des voyages aux USA. Mais le cours du pétrole commença à baisser, ce fut la crise, la fuite des capitaux, suivie d'une dévaluation de la monnaie : le bolivar.

Perez revint au pouvoir (1988-1993), le pays était en crise. Cent cinquante familles accaparaient 70% de la richesse nationale, le taux de chômage atteignait 30% .
 Les manifestations, grèves, la corruption furent monnaie courante. Les classes moyennes s'appauvrirent.
 C'est le président Caldera qui fut élu président en 1993 après l'arrestation du président Perez et son emprisonnement pour détournement des fonds de l'Etat.
 Actuellement, environ 50% de la population vit dans la pauvreté et 20% dans un état d'extrême pauvreté. La malnutrition touche un grand nombre d'enfants et l'analphabétisme serait de 11%.

Aujourd'hui, le Venezuela fait figure de pays dont la richesse est mal répartie. Le déficit budgétaire est de 6 milliards de dollars. Le pays importe toujours une bonne part de son alimentation. Les faillites sont nombreuses, les Universités ont parfois menacé de fermer. Le niveau de vie en 1994 était inférieur à ce qu'il était en 1970, et le Gouvernement a, cette année-là, gelé le commerce des devises. Les réserves de l'Etat se sont accrues mais la vie économique s'en est trouvée paralysée et la pénurie alimentaire est apparue.
 La corruption a été la conséquence de ce grand malaise social, la vie nocturne est limitée et la police est souvent impuissante.
 La cocaïne a fait son apparition ainsi que le blanchiment de l'argent de la drogue.

Ce rapide portrait du Venezuela, pays riche au peuple pauvre, explique pourquoi pendant longtemps les Indiens étaient considérés comme quantité négligeable, et pourquoi ils sont les plus pauvres des pauvres, mais les Karinas sont proches des villes, l'exploitation récente du pétrole dans les années soixante dix dans l'état d'Anzoategui, état des Karinas (ils sont le seul groupe ethnique de cet état), a bouleversé leur vie, nous verrons plus tard comment, mais les a aussi rapprochés de l'éducation, et maintenant on assiste aux conséquences de la découverte du pétrole dans leur région.

c) La Guyane :

La Guyane, département français d'outre-mer fait pour ses voisins , figure de pays riche avec une monnaie stable.

Les immigrants sont donc très nombreux, heureux d'avoir là un salaire qu'ils n'auraient pas pu avoir dans leur pays d'origine, se contentant de plusieurs " jobs ", souvent main d'oeuvre non qualifiée mais utile. Pourtant la Guyane par sa situation géographique d'insularité continentale, la petitesse de ses marchés et l'état embryonnaire de son industrie est un département très dépendant pour ses échanges de biens avec l'extérieur.

Selon l'INSEE⁶⁶, en 1994 les importations de produits s'élevaient à 3.350 millions de francs alors que la Guyane exportait seulement 450 millions de francs, ou encore 425 milliers de tonnes contre 25 millions de tonnes. Entre 1986 et 1991, les importations ont connu une hausse d'environ 15% par an et le PIB augmentait aussi au rythme annuel de 19%.

Cette évolution s'explique par l'activité du C.S.G. (Centre Spacial Guyanais) et par la réalisation d'importants travaux d'infrastructures.

Les importations sont surtout des marchandises destinées aux ménages. Les importations d'automobiles et de produits des industries agro-alimentaires sont en hausse.

Les exportations sont faibles. Les principaux produits exportés sont dans l'ordre:

- *Les produits de la mer* : c'est en effet l'exploitation du milieu marin qui constitue le principal secteur exportateur guyanais : 2/3 des exportations. Il s'agit avant tout d'une pêche industrielle qui a longtemps été dominée par les Américains, et qui est actuellement pratiquée par des bateaux devenus à majorité française ; sur une flotte d'environ 70, les Américains n'en comptent plus qu'une vingtaine.

En tête de ces produits de mer, on trouve : les crevettes : plus de 30.000 tonnes qui sont congelées dans les ateliers de Larivot près de Cayenne et sont exportées vers la France et les Etats-Unis. La crevette guyanaise est néanmoins concurrencée par la crevette d'aquaculture et elle n'est guère favorisée en période de crise. Il y a eu deux dépôts de bilan fin 1993.

Ces mêmes crevettiers pêchent aussi des poissons surtout des vivanneaux : 400 tonnes, la pêche des vivanneaux se fait pour beaucoup par les navires vénézuéliens. Ces poissons sont surtout exportés vers les Antilles : 93% où ils sont très

⁶⁶ Source INSEE Antilles-Guyane

appréciés, comme ils ne sont pas connus en Europe, la demande reste faible.

- La deuxième exportation est l'or : en 1994, la production enregistrée est : 2.260kg dont 1.800 ont été exportés à destination de la Métropole (50%) puis de la Suisse (37%) et du Brésil (7%). La production a quadruplé entre 1988 et 1992 passant de 530kg à plus de 2 tonnes.

La valeur des exportations d'or vers le Brésil est minorée du fait de la production non enregistrée et du paiement en nature des salaires des ouvriers orpailleurs, le plus souvent brésiliens. Deux entreprises aurifères figurent parmi les plus gros employeurs de Guyane : la compagnie minière Espérance et la compagnie minière Chantal qui emploient chacune une centaine de salariés.

- La troisième et dernière exportation importante est celle du riz : depuis 1989 le développement de la riziculture a augmenté la superficie en céréales de plus de 100 ha, le but est d'atteindre 5000 ha de rizières. L'étroitesse du marché local a conduit les producteurs à se tourner vers l'extérieur. En raison de leur proximité et de la protection douanière (exonération d'octroi de mer), les Antilles sont devenues le marché privilégié du riz guyanais. La présence en Guadeloupe d'une usine de blanchiment et d'étuvage en fait le principal importateur (64% en valeur).

Les exploitations sont de type moderne et conduites sur des aires importantes implantées dans la région de Mana, la riziculture est de plus en plus irriguée et la production intéressante.

A côté existe une agriculture de type traditionnelle qui remonte à l'époque précolombienne, elle est conduite selon la technique de la culture sur brûlis et est connue sous le nom d'abattis. C'est cette technique qu'utilisent les caraïbes.

Nous devons aussi noter la place des Hmongs dans l'agriculture: ils assurent l'essentiel de la production maraîchère et fruitière du département. Ils sont répartis en 3 villages qu'ils ont créés de leurs mains : Cacao, Javouhey, et Rococona.

- Cacao créé en 1977 se trouve à 75 km de Cayenne ; Javouhey 1979 à 30 km de St-Laurent et Rococona 1990 non loin d'Iracoubo. Ils racontent qu'arrivés en septembre 1977, ils avaient constitué quatre équipes : l'une débroussaillait, deux autres préparaient les abattis et la dernière construisait les maisons. En moins de six mois, une centaine d'habitations (une par famille) étaient édifiées ainsi que les bâtiments collectifs (école, église, infirmerie, salle de réunion).

Les planches et les tôles des toits leur avaient été données. Le comité d'entraide avait versé 1.800.000 francs, le secours catholique 500.000 francs, et la D.D.A.S.S. avait octroyé 40

francs par jour pour assurer la nourriture. Ils se sont tout de suite mis à l'agriculture. En 1979 ils ont eu l'eau, en 1980 l'électricité et ils étaient devenus autonomes, toutes les aides ont alors cessé. Chaque semaine les villages Hmongs envoient 20 à 30 tonnes de légumes et de fruits au marché.

Moins intéressante est la filière bois. La forêt guyanaise couvre 90% du territoire. Sur plus de 73 millions d'hectares de forêt, seuls 150.000 font l'objet d'un permis d'exploitation. Ces zones sont concentrées surtout à l'ouest du pays le long de la route qui mène à Saint-Laurent et à l'est entre Cayenne et Régina. La production de bois a suivi une évolution en dents de scie, alternant des phases de croissance et de contraction.

En 1992, elle a atteint son niveau le plus bas depuis 1977 avec 67.670 m³. Les ventes extérieures se heurtent à la concurrence de bois exotiques moins chers d'Afrique et du Brésil, surtout sur les marchés des Antilles (principaux clients extérieurs), et la Métropole. Pour lutter contre cette concurrence et pour redonner un nouveau souffle à ce secteur, les entrepreneurs tentent de proposer à la clientèle des produits finis de grande qualité et un label " bois de Guyane " a été mis au point.

Bien que l'exploitation forestière bénéficie des aides de l'Etat et de la Région, ce contexte économique n'encourage guère les investissements.

Les forestiers se sont réorientés vers le marché intérieur où la demande est en hausse. En 1994, la baisse du taux d'octroi de mer (15%) place le bois guyanais dans une situation plus intéressante sur le marché antillais.

Les échanges avec l'hexagone sont les plus importants au détriment des pays voisins. La Métropole est le premier fournisseur et le premier client.

Les habitants de la Guyane sont concentrés à 90% sur une étroite bande côtière. L'intérieur du pays reste vide et sans véritable dynamisme à l'exception de la région le long du Maroni par pression des réfugiés surinamiens. Ces derniers ont fortement gonflé la population de la commune de St.-Laurent.

Le secteur tertiaire fournit 70% des emplois contre 18% pour le secondaire et 12% pour le primaire. Dans le tertiaire les femmes sont devenues majoritaires. Les agents de l'Etat sont environ 80% dont près de la moitié sont des enseignants.

Les C.E.S concernaient fin 92 : 1300 personnes en Guyane.

Le B.T.P. est un secteur porteur d'emplois ; l'absence de qualification y est moins handicapante pour trouver un emploi. Les 2/3 de demandeurs d'emploi étrangers sont dépourvus de réelle qualification.

La courbe du nombre de bénéficiaires du RMI n'a cessé de croître depuis son établissement en Guyane en 1989. La progression se situe à + 163% : soit 2.321 RMistes fin 89 pour 6.104 fin 93.

En 1994, plus de 50% des entreprises tous secteurs confondus n'ont pas de salarié déclaré. Les PME-PMI représentent plus de 90% des affiliés ASSEDIC.

Les entreprises les plus importantes, par leur nombre de salariés, sont majoritairement installées à Kourou, mais environ 55% des employeurs exercent sur Cayenne.

Le petit commerce est tenu par des chinois installés en Guyane depuis l'abolition de l'esclavage.

La structure sociale actuelle de la Guyane comprend une organisation administrative calquée sur celle de la Métropole française avec les mêmes champs d'action que les autres préfectures. Le C.S.G. fait la particularité de ce DOM.

Au sommet de la pyramide sociale se trouvent non seulement une petite bourgeoisie d'origine française liée au projet de la base spatiale ou occupant des postes dans la fonction publique, mais encore une petite bourgeoisie créole de Guyane ou d'autres DOM, occupant des postes dans l'administration et aussi dans la politique locale. Au milieu quelques Chinois, Libanais et en bas les immigrés, des natifs guyanais, des Haïtiens, Brésiliens, Surinamiens et aussi les Indiens.

Le recensement de la commune d'Awala-Yalimapo permet de bien voir où se situent les Galibis par catégorie socio professionnelle. Le recensement date de 1990 mais les chiffres n'ont guère évolué : il n'y a pratiquement pas de cadres, professeurs, intellectuels, ils ne se déclarent plus agriculteurs ou pêcheurs comme auparavant, ils sont surtout chômeurs, ils touchent le RMI, quelques uns sont ouvriers mais pratiquement tous les jeunes que nous avons contactés sont RMistes, les employés sont généralement employés de la commune et les ouvriers sont plutôt dans le bâtiment. Mais il faut signaler qu'un nombre non négligeable d'entre eux sont arrivés à un niveau intéressant et occupent des postes importants mais ceux-là ne vivent pas dans les communautés même si ils s'y rendent régulièrement.

On constate aussi qu'il y a beaucoup d'étrangers : ce sont leurs parents du Surinam qui viennent les rencontrer pour profiter des avantages français, puisque les Galibis qu'ils soient du Surinam ou de Guyane française, sont en contact permanent et les déplacements en pirogue d'une rive du Maroni à l'autre ne sont que petites promenades habituelles.

Le millier de Galibis qui habitent le Surinam voisin parlent la même langue, font partie d'un même réseau économique, familial et ethnique.

2) Les différentes productions

Le Caraïbe a toujours vécu de chasse, de pêche, de cueillette et de produits de son jardin. Il récoltait ce qui poussait à l'état sauvage tels certains fruits : goyave ou encore les piments, mais il en plantait d'autres, comme le manioc ou la patate douce. De nombreux aliments qui sont courants aujourd'hui ont été introduits après la colonisation : canne à sucre, oranges, fruits à pain, mangues, bananes, cacao, ignames, citrons verts, papayes.

Jadis, seules les femmes travaillaient la terre dès que les hommes avaient défriché une parcelle. Elles utilisaient un bâton pour préparer le terrain et plantaient leurs racines. C'est la cassave préparée à partir du manioc qui est leur aliment de base.

Pour gratter les racines de manioc, jadis les Caraïbes utilisaient comme ustensile un morceau de bois planté de pointes de pierre. La pâte obtenue était alors pressée dans une couleuvre, sorte de panier cylindrique fabriqué à partir de fibres tirées d'un palmier le "laouman", dont ils accrochaient une extrémité à une branche d'arbre et à l'autre ils suspendaient une pierre, ce qui permettait d'extraire le jus, un poison violent avec lequel de nombreux Caraïbes désespérés se sont suicidés.

La farine obtenue était passée au tamis le "hébichette" avant d'être étalée en forme de cassave (ronde) sur une plaque pour être cuite, ensuite les cassaves étaient disposées dans des paniers aux bords bas et de taille moyenne pour être servies.

Les Indiens utilisaient également le manioc pour faire une boisson : le ouïcou. Les femmes mâchaient des morceaux de manioc pour en commencer la fermentation ensuite elles y ajoutaient de l'eau et du roucou pour la coloration. La fermentation durait trois jours. La patate douce servait également à la fabrication d'une autre boisson alcoolisée : le mabi qui demande trente heures de fermentation

Aujourd'hui tous les Caraïbes continuent à faire la cassave.

A la Dominique, comme ils en font juste pour la consommation personnelle, ils utilisent pour extraire le jus un torchon qu'ils pressent des deux mains en tordant, mais la couleuvre appelée "Matapi" est très utilisée en Guyane et au Venezuela, pour râper ils utilisent des ustensiles modernes, des râpes ordinaires qu'on trouve habituellement dans les commerces ou encore des râpes électriques (c'est le cas au Venezuela), qui se trouvent dans la cour et qui permettent de fabriquer la cassave en grande quantité ; les créoles viennent dans les communautés chercher des tas de cassaves pour eux-mêmes ou pour les hôtels, ils chargent leurs camionnettes et s'en vont, ce qui ne se voit pas à la Dominique où la cassave ne fait pas

partie des produits vendus, ni en Guyane où seuls quelques petits sachets de cassave sont vendus dans de rares boutiques. Le ouïcou appelé cachiri en Guyane et le mabi sont produits pour la consommation personnelle.

A la Dominique comme ailleurs, les Caraïbes ont trois types de terrain. Le premier terrain sert à implanter sa maison avec juste un petit jardin de fleurs et très peu d'arbres fruitiers, plus loin se trouve le jardin où pousse tout ce qui permet de nourrir sa famille appelé "jardin" en Guyane, "conuco" au Venezuela et "plantation" à la Dominique. On y trouve de tout: des malangas, des madères, du manioc, des patates douces, toutes sortes de fruits et de légumes, ajoutés à cela, au Venezuela : le maïs et les haricots en plus grande quantité. Les arbres à pain, cocotiers, bananiers sont nombreux, à la Dominique ils tirent aussi leur propre chocolat des cacaoyers qu'ils boivent le matin avec du toloman autre racine dont la farine est utilisée pour les bouillies de bébé.

Au Venezuela le "conuco" est spécial. Comme les Indiens se trouvent sur des terres relativement pauvres, leurs jardins se trouvent au loin près des rivières dans les "morichales" : ce sont des champs de palmiers appelés "moriche", sous ces arbres règnent une certaine humidité qui permet bien des cultures, les Karinas y ont leur jardins et surtout du manioc, du maïs, des haricots, on y trouve aussi pas mal de fruits surtout des cajous dont les noix sont très réputées.

En Guyane, les Galibis pratiquent la tradition des abattis qui remonte à l'époque précolombienne. Cette agriculture est conduite selon la technique de la culture sur brûlis connue sous le nom d'abattis. Elle est toujours menée à l'écart des habitations sur des sols appartenant au domaine de l'Etat ; elle n'utilise ni matériel lourd, ni engrais, ni produits phytosanitaires, elle est basée sur la déforestation et n'est conduite que pendant une seule campagne. Après quoi la forêt reprend sa place assez rapidement d'autant plus que le brûlis ne dépasse jamais un hectare.

Cette agriculture pratiquée surtout par les populations tribales se trouve à 70% près du Maroni. Elle permet l'autonomie alimentaire et livre aussi au marché local quelques produits vivriers. Juste une parenthèse pour ajouter que du point de vue économique, ces exploitations représentent plus de 50% des 580 millions de francs de la production agricole finale. Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils sont obtenus par des unités de production qui n'ont pas accès aux aides de l'Etat.

L'agriculture se classe toujours en tête de l'activité économique des Caraïbes. Pour le moment, ils ont toujours la terre en communauté, mais ce sont ceux de la Dominique qui seuls possèdent un titre de propriété qui leur a été accordé

par l'Angleterre au moment de l'indépendance de l'île en 1978, au Venezuela ils occupent des terres qu'ils ont toujours occupées mais leur titre de propriété colonial n'est pas reconnu et en Guyane ils occupent aussi des terres pour lesquelles ils ont obtenu des concessions.

Si nous regardons de plus près l'organisation économique de la Dominique, nous constatons que chaque famille a un lopin de terre assez conséquent. En 1970, la construction de la route qui traverse le territoire et rejoint les villages créoles, a nettement amélioré l'efficacité et la productivité, ils peuvent prendre part activement à l'économie du pays. Auparavant, ils devaient transporter de lourds régimes de bananes sur des sentiers boueux et pentus, jusqu'à la route la plus proche.

Monsieur Jermondois Francis, ancien Chef aujourd'hui décédé, nous expliquait il y a quelques années : " Maintenant on voit que les plantations sont bien organisées, mais dans mon enfance le territoire caraïbe n'était qu'une vaste forêt parsemée de cases ici et là " . L'ouverture de la route a joué un rôle prépondérant dans le processus de progrès de la réserve. En 1983, quand la banane marchait bien, les Caraïbes apportaient leurs régimes au bord de la route où ils étaient ramassés et transportés aux hangars d'emballage à Salybia et Sineku. Le mercredi et le jeudi de chaque semaine, les bananes étaient mises en boîtes après avoir été nettoyées et trempées dans un bain spécial, prêtes pour l'exportation. Ces jours-là, les camionnettes étaient disponibles pour le transport des régimes puis des cartons. Le hangar de Salybia était alors le seul à la Dominique à ne pas être loué et les terres étaient cultivées par une famille qui avait alors donné l'autorisation de le construire. Les régimes étaient classés en trois catégories : degré A : 0,38 dollar la livre - B : 0,32 et C : 0,22. Les revenus de l'exportation des bananes encourageaient les Caraïbes à exploiter leurs plantations de façon plus professionnelle en utilisant des fertilisants et des insecticides. Malheureusement la banane dominicaine a subi l'influence de la concurrence et les choses vont très mal actuellement. La D.B.G.A. (Association des planteurs de bananes de la Dominique) a cessé d'acheter les bananes, les hangars sont abandonnés et les Caraïbes doivent faire transporter leurs bananes directement à Roseau à quarante kilomètres du territoire et essayer de voir s'ils peuvent les exporter.

La deuxième culture importante est celle des cocotiers. A la Dominique, on utilise très largement la noix de coco pour fabriquer du savon, de l'huile et des produits cosmétiques. Dans la réserve, on trouve des fours spéciaux pour le séchage des noix qui produisent le copra. Ces fours sont en ciment et mesurent deux mètres de long sur deux de large et trois mètres de hauteur. A l'intérieur, à mi-hauteur environ se trouve une

grille sur laquelle on place les noix coupées en deux et sous cette grille brûle un feu doux jusqu'à ce que la pulpe de coco soit sèche et prête à être mise en sac sous forme de copra.

On compte environ 12 producteurs de copra et cinq fours à sécher les noix de coco. Avant le cyclone David en 1979, on atteignait environ 20 tonnes par an. Il faut 3000 noix de coco pour produire une tonne de copra. Depuis 1979, les cyclones sont plus fréquents et décapitent les cocotiers et il y a donc ralentissement de la production. Dans les années 80, les sacs de copra coûtaient 56,9 cents la livre, les camionnettes transportent ce qu'elles peuvent actuellement. Il faut six ans avant qu'un cocotier produise ses premiers fruits.

En plus des cocotiers et des bananiers, les Caraïbes plantent des racines, des arbres fruitiers comme nous l'avons déjà mentionné et autour des maisons surtout des fleurs et des petits jardins de tomates, thym, concombres, giraumons. Les Caraïbes ne font guère d'élevage.

En Guyane et au Venezuela, il n'y a pas de production de bananes et de coco, comme à la Dominique tout tourne autour du manioc et de quelques légumes et fruits. Néanmoins nous devons souligner au Venezuela l'importance du moriche qui sert à faire des gâteaux (avec les fruits), les toits des caribets traditionnels et les hamacs ou le fil (avec les fibres).

L'artisanat rapporte quelques revenus aux Caraïbes. Avec des feuilles de laouman comme matière première, ils fabriquent le célèbre panier caraïbe réputé pour son imperméabilité, et d'autres paniers de toutes sortes : paniers pour les bijoux, le pain, les provisions, de plus grands pour le linge. Ils ont aussi gardé l'habitude de refaire tous les ustensiles dont se servaient traditionnellement leurs ancêtres pour la confection des cassaves : l'hébuchette (tamis), la couleuvre, les hamacs ne se font plus à la Dominique mais en Guyane avec du coton et au Venezuela en fil de moriche. Pour les touristes on trouve de la poterie (très peu) au Venezuela et en Guyane, mais aussi des arcs, des flèches, des perles (beaucoup en Guyane) travaillées pour fabriquer toutes sortes de colliers. A la Dominique ils travaillent aussi le vétiver pour en faire des tapis, des chapeaux ou encore les fibres de bananiers pour des paniers.

En Guyane Française les objets d'artisanat sont vendus dans des boutiques spéciales appelées " boutique de l'artisanat ", tout y est regroupé.

Au Venezuela, ce sont les créoles qui passent chez leurs fournisseurs habituels récupérer la marchandise, là tout est moins touristique, ils ne sont pas visités comme en Guyane ou à la Dominique, ils ne sont pas mis en valeur, on n'en parle pas, on ne les connaît pas.

A la Dominique, les Caraïbes ont pris l'habitude d'accrocher leur artisanat dans des carbetts ouverts le long de la route et leurs légumes sont déposés sur des tables de branchages, tous ceux qui sont intéressés s'arrêtent et les prix sont intéressants, nettement moins chers qu'au marché de Roseau. Toutes ces ventes sont limitées et ne permettent pas aux Indiens, quel que ce soit le pays, d'avoir un train de vie correct, ils sont pauvres sauf en Guyane Française mais c'est spécial et c'est la politique sociale de la France qui change tout.

Les Caraïbes ont toujours été de grands navigateurs et ont toujours habité près de la mer, ils ont toujours fabriqué leurs pirogues. Ils continuent tous à le faire selon une tradition ancienne. Ils vont dans la forêt, abattent un gommier à la hache, creusent le tronc pour lui donner la forme voulue et le transportent au village pour terminer le travail. Ils remplissent d'eau la partie évidée du tronc, y mettent des pierres et le chauffent au feu de bois de façon à l'ouvrir plus largement. Une fois cette opération terminée, ils fixent une bordure de bois autour de canot afin de surélever les côtés. Après les cyclones, qui généralement détruisent de nombreux canots, les Indiens reçoivent des commandes. Ils ne paient aucune taxe sur la construction et la vente de ces canots. Ce travail est important surtout à la Dominique où les Caraïbes étant réputés pour la qualité de leurs embarcations, arrivent à les vendre dans les îles françaises surtout à la Martinique; A la Guadeloupe, il y a un concurrent de taille : le bateau saintois.

Les premiers ancêtres des Caraïbes n'élevaient pas de bétail car ce n'était pas des mangeurs de viande, à part quelques oiseaux qu'ils chassaient avec leurs arcs et leurs flèches. Ce n'est qu'après la colonisation qu'ils commencèrent à s'occuper d'animaux pour les vendre aux Européens. Ils étaient très adroits à l'arc mais ne chassaient pourtant pas souvent. Ils tuaient des perroquets et de grands oiseaux pour leurs plumes dont ils se servaient pour orner leurs lobes d'oreilles et leurs cloisons nasales, quand ils n'avaient pas de caracolis (anneaux de métal). Ils utilisaient également des plumes aux couleurs vives pour leurs colliers et bracelets. Mais plus tard, ils commencèrent à chasser pour se nourrir et à la fin du siècle dernier ils rapportent tous qu'ils rentraient de la forêt leur djola (sac à dos en lianes) débordant de gibier. Actuellement ils ne chassent guère. Au Venezuela ce sont les installations pétrolières qui ont abîmé les cours d'eau et chassé le gibier. En Guyane Française beaucoup d'espèces sont protégées et à la Dominique ils ont abandonné la pratique de l'arc, ils n'ont pas les moyens de s'acheter des armes à feu, certains posent des pièges, d'autres chassent avec leurs chiens des cochons sauvages, des manicous, des agoutis. Ils ne

pratiquent pas beaucoup l'élevage, cela ne fait pas partie de leurs coutumes, très peu de poules, quelques cabris à la Dominique.

Mais ils se sont toujours intéressés à la pêche, ils sont renommés pour leurs qualités de marins. Avec leurs nasses, leurs éperviers, leurs arcs et flèches, leurs ancêtres attrapaient toutes sortes de crabes, tortues, poissons, coquillages. La colonisation a introduit les hameçons.

Ils utilisaient aussi des plantes vénéneuses pour tuer les poissons qu'ils récupéraient plus bas sur le cours d'eau.

Aujourd'hui, les Caraïbes qui pêchent le font pour subvenir aux besoins de leur famille ou pour compléter ce qu'ils gagnent par ailleurs.

3) Le problème des terres

A la Dominique, si les frontières nord et est peuvent être facilement identifiées, les Caraïbes et Hilary Frederick soutiennent que celles du sud et de l'ouest ne sont ni claires, ni précises sans l'aide de la carte. Or, ni l'état civil, ni le service du cadastre du gouvernement dominicain ne sont en mesure de fournir l'exemplaire de la carte signée par Skeat, qui a probablement été emportée par les policiers lors du soulèvement populaire de 1930, où le bureau du Chef Jolly John a été saccagé. Le Chef Hilary Frederick explique que : " la carte que l'on concéda finalement au peuple caraïbe, avec leur titre de propriété du territoire en 1978, au moment de l'indépendance de la Dominique, ne porte aucune indication d'échelle, mais simplement la mention " superficie 3700 acres (1850 hectares) " ; cette carte de 1978 a été recopiée et certifiée par Jérôme R. Robinson, Géomètre de la Couronne.

Elle situe l'angle sud-est du territoire à l'endroit où la rivière Raymond se jette dans l'Atlantique, elle semble en cela s'accorder à la notification de 1903. Les problèmes surgissent lorsqu'on se rend compte que la rivière Raymond n'apparaît sur aucune des cartes connues de l'île ; en fait, elle n'est même pas tracée sur la carte officielle du pays, publiée par l'équivalent britannique de l'IGN, le British Government's Directorate of Overseas Surveys (DOS 351, série E803, édition 1978). Par contre, la carte indique deux cours d'eau de tailles plus ou moins semblables qui se jettent dans la Baie Raymond, il faut alors se demander si la rivière Raymond de la carte Robinson établie en 1978 désigne la rivière Aratouri ou la rivière Madjini.

D'après cette carte de 1978, la réponse n'est pas claire, mais la différence signifie pour les Caraïbes une superficie importante de terrain, sur lequel ils pourraient construire leurs maisons et cultiver de quoi nourrir leurs familles.

Le Carib Act de 1978 (loi sur les Caraïbes) fixait la frontière sud du territoire à la rivière Raymond ou Madjini et refusait ainsi aux Caraïbes la jouissance des hectares de terrain supplémentaire. Mais sur quelle base se fondaient les rédacteurs de cette loi pour identifier la Madjini comme étant la Raymond River? Il n'existe aucune preuve, la notification de 1903 indique simplement " Raymond River ". De plus la carte de la DOS trace clairement les frontières de la réserve sur la rive sud de l'Aratouri River, ce qui semblerait indiquer que la Raymond River est en fait la Richmond River. Les deux rivières Madjini et Aratouri ne mesurent que quelques miles et il n'existe absolument aucun repère de leur source, à l'ouest, pour indiquer l'endroit où se terminerait le territoire ; les Caraïbes ont de ce fait encore été spoliés de terres de valeur en raison du tracé, sur la carte Robinson, d'une ligne imaginaire aux origines complètement inconnues. La frontière sud du territoire n'a qu'un point de départ, lui-même douteux, et aucun autre repère " .

On empiète encore davantage sur les terres caraïbes du côté ouest ; les héritiers du domaine Concord prétendent que leur plantation s'étend sur les deux rives de la Pagoua River, mais on a déjà montré que la carte de 1978 seule ne constitue pas une preuve fiable. Il faudrait répondre à deux questions à ce sujet :

- 1) A l'origine le domaine Concord s'étendait-il à l'est de la rivière Pagoua ?
- 2) Et si oui, jusqu'où allait-il ?

Concord est le plus petit village du territoire caraïbe ; la plupart du temps il n'est même pas reconnu par les Caraïbes des autres villages. Cependant ses habitants affirment être des Caraïbes et dépendre de la loi régissant le territoire.

Le village de Concord lui-même a une longue histoire. William Davis avait acheté Concord pour sa femme ; après sa mort, son fils le vendit à Adeline Johnson. Les Caraïbes et Mrs Johnson s'affrontèrent au tribunal au sujet de la propriété, les Caraïbes eurent gain de cause et récupèrent leurs terres ; ils les travaillent depuis le début du XIX ème siècle.

En 1978, lorsque le titre de propriété fut remis au Chef Caraïbe, Mr Faustilus Frederick, les terres de Concord n'y figuraient pas, et actuellement Concord est toujours exclu du territoire. La population du village s'élève à 98 personnes,

réparties en 19 familles, et deux familles de Noirs s'y sont installées depuis plus de douze ans.

La plupart des habitants sont catholiques et vivent en couples mariés. Ils n'ont aucun moyen de transports, ne sont desservis par aucune route carrossable et doivent traverser la Pagoua River pour rentrer chez eux. Les jours de pluie, les paysans ne peuvent transporter leurs produits agricoles à cause du niveau élevé des eaux. En 1984, le gouvernement construisit un dispensaire sur la rive opposée à la rive caraïbe, ainsi qu'un pont pour faciliter la vie des gens en général.

Jadis, Concord était le point d'entrée principal sur le territoire caraïbe, une route reliait Concord à Salybia, elle existe toujours mais elle est impraticable et peu de personnes l'empruntent. Le sol est fertile et les villageois élèvent des vaches, des chèvres, des canards et des poulets. Ainsi, pour les Caraïbes habitant Concord, le village devrait officiellement faire partie du territoire.

Lors des troubles de 1930, époque à laquelle la police envahit la réserve, tua deux caraïbes, en arrêta et en blessa plusieurs autres, le bureau du Chef Jolly John fut pillé et d'importants papiers et documents disparurent, parmi lesquels le plan de la réserve.

Tous les Caraïbes âgés de plus de trente ans reconnaissent avoir été témoins du rétrécissement progressif de la partie sud de leurs terres ; un vieillard soutient ceci :

" ... quand j'étais petit, la limite c'était Wakaman. Ensuite on nous dit que c'était Richmond, et puis Aratouri, et maintenant c'est Madjini. Encore un peu et on sera repoussé dans la mer " .

Au Venezuela nous le répétons, l'O.C.E.I. (Oficina Central de Estadística e Informatica), insiste sur le fait que les indigènes font partie de la " richesse humaine et culturelle " du pays, mais concernant leur territoire, les Karinas sont très malheureux, c'est leur plus gros problème actuel.

Le travail de délimitation des terres effectué par de Chavez y Mendoza, se termine en 1785, il délivre des titres de propriété à beaucoup de communautés Karinas.

Le processus qui conduira à l'indépendance du Venezuela commence peu après, les Karinas participent au combat pour cette indépendance, mais la constitution fédérale de 1811 prend des distances par rapport à la position coloniale espagnole concernant les indigènes, elle demande de ne pas appliquer ses lois, le titre de propriété colonial n'est pas reconnu et jusqu'ici il ne l'est pas ; les Karinas sont néanmoins restés sur leurs terres qui ont, depuis, été envahies par des créoles dans leurs parties les plus fertiles, seuls comptent les titres de propriété payés à l'I.A.N. (Instituto Agrario Nacional).

Dès qu'on paie, on a la terre qu'on souhaite, les Karinas ne peuvent pas payer, ils occupent mais ils ne sont pas propriétaires, le titre colonial n'a aucune valeur. Les Karinas se battent pour qu'on leur reconnaisse le droit à la terre en communauté.

Ce sont nos entretiens avec les différents chefs : (Gobernador, Capitan, Jefe mais surtout Gobernador) qui nous ont permis de comprendre le problème des terres qui ne sera jamais réglé, si le Gouvernement Vénézuélien lui-même ne fait pas preuve de bonne volonté pour sortir une loi spéciale pour les indigènes. Pour l'heure, les différentes communautés karinas brandissent toutes leur titre de propriété colonial, elles veulent qu'il soit reconnu, elles veulent garder la terre en communauté ; l'I.A.N. (Instituto Agrario Nacional), responsable du problème des terres, ne reconnaît que les titres de propriété délivrés par lui, il suffit d'acheter et les créoles ne se gênent pas pour occuper les terres les plus fertiles des Karinas.

Prenons le cas de Cachama. Au départ, les terres de Cantaura à Cachama appartenaient aux Karinas, le chef actuel, Alex Rafael Carreno, jeune (34 ans), enseignant, nous a expliqué que Cantaura s'appelait en fait Chamariapa ; ils habitaient Cantaura l'hiver et Cachama l'été. Les créoles ont envahi Cantaura qui était la partie haute, la partie basse Cachama était envahie par les eaux en hiver, c'est là que se trouvaient les *conucos* (jardins).

Les terres avaient pourtant été délimitées et les Karinas avaient reçu en 1783 un titre de propriété colonial comme pratiquement toutes les communautés d'Anzoategui. Mais, Cachama, qui est la mère, (*es la madre*), s'est divisée pour donner naissance dans les années soixante à Tascabana et Bajo Hondo et las Potocas, ce sont de petits villages qui se sont formés souvent par suite de querelles de familles et en 1968, Tascabana s'est divisé en Tascabana I et Tascabana II.

Tascabana I est beaucoup plus peuplé que Tascabana II. En fait en 1968, deux familles se sont séparées de la communauté principale pour créer Tascabana II. Deux frères Tamanaïco se sont brouillés pour les raisons suivantes :

Le Gouverneur de Tascabana I, Leonardo Tamanaïco, a vendu à un créole 300 ha de terre pour 5000 bs alors que la communauté possédait à Caracas à la banque 40 000 bs. Cette vente n'était ni nécessaire ni utile, Rafael Antonio Tamanaïco n'a donc pas apprécié, ce qui a entraîné disputes, querelles, antipathie et séparation ; il a fondé avec une centaine de personnes, Tascabana II sur un territoire de 700 ha et en est devenu le chef.

Donc Cantaura (*Chamariapa* pour les Karinas) a été envahi par les créoles, au début ils ont continué à y aller tous les 2 février en procession pour fêter leur Sainte Patronne la Vierge de la Chandeleur, mais ils ont arrêté de le faire puisque depuis quelques années ils ont adopté dans les années 80, Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus comme Patronne de Cachama, et ont fait venir la statue d'Espagne et la situation actuelle est la suivante :

	Superficie (en ha)	Population
Cachama	3 085	1 500
Bajo Hondo	6 785	600
Tascabana 1	1 700	1 000
Tascabana 2	700	200
Barbonero	1 147	350
Santa Rosa de Mongolia		

Les Karinas se plaignent. L'I.A.N. ne favorise pas les indigènes, il leur prend leurs terres, il y a des créoles qui ont des titres de propriété sur les terres des Karinas donnés par l'I.A.N.

A Bajo Hondo, l'I.A.N. n'a reconnu pour l'instant que 1600 ha. Le Gouverneur nous explique que celui qui signe le document fait un échange en venant délimiter les terres, comme la communauté n'a pas de ressources économiques, elle n'a pas d'argent pour payer les honoraires d'un avocat donc il font un échange, 1000 ha pour 20 000 bs et c'est ainsi qu'ils prennent les terres de la communauté.

La CORPOVEN qui exploite le sable, l'asphalte, les paient ; certaines communautés se plaignent de ne pas recevoir l'argent régulièrement, mais CORPOVEN organise les rencontres sportives, fait des dons en nature, par exemple des tracteurs. Les communautés ont aussi des problèmes de dettes pour mauvaise gestion : le Gouverneur de Bajo Hondo nous déclarait en 1994, que 5 communautés : Mapiçure, Cachama, Les Tascabanas, Bajo Hondo et Mare Mare, avaient une dette de 40 millions de bs. C'est pourquoi maintenant on choisit des chefs jeunes qui sont

allés à l'école, qui ont un certain niveau et qui comprennent le raisonnement occidental.

Le Chef de Jesus Maria y José de el Guamo raconte comment parfois on les fait marcher de bureau en bureau à Caracas, en pensant probablement qu'ils ne reviendront plus, gênés par le problème d'argent, et comme il le dit lui-même " c'est du bla... bla... bla... "

Tout cela pour dire à la fin qu'il n'y a aucun moyen de reconnaître le titre colonial. Ils se sont déplacés plusieurs fois :

- ils sont allés chercher le titre colonial aux archives de Caracas, ils l'ont eu. Ils ont en tout 10 364 ha.
- Ils sont allés à l'I.A.N.
- L'I.A.N. a envoyé un anthropologue et un géomètre pour délimiter les terres.
- Aucun titre n'a été délivré.

D'autre part pour le conseil municipal de Aguasay, il n'existe pas de communautés indigènes, il n'y a que des paysans (et pourtant ils sont recensés comme indigènes). Un des avocats leur a fait savoir finalement que les titres anciens n'étaient plus valables seuls comptent ceux que délivre l'I.A.N.

Certains chefs ont aussi commis des erreurs, il suffisait de leur donner de l'alcool et très peu d'argent pour qu'ils vendent n'importe comment à n'importe qui. Les Karinas, désemparés, ont donc appris à se défendre seuls.

A San Ramon de Areo (Etat de Monagas) la communauté a 10 000 ha selon le titre colonial. Dans les années 88, un créole est venu avec des tracteurs travailler la terre en disant qu'il était propriétaire de 3000 ha, les Karinas se sont battus avec lui, se sont mis devant les machines ensuite se sont rendus à l'I.A.N., à la Federacion Campesina, à la Procaduria Agraria, le résultat est que le titre de propriété du créole est bien reconnu et le reste des terres appartient au conseil municipal qui leur a même demandé de payer un impôt, ce qu'ils ont fait pendant 4 ans, ensuite ils ont refusé de le faire en réclamant leur droit à la terre en tant qu'indigènes, le conseil municipal n'a pas insisté.

Maintenant les Karinas font la vie dure aux créoles dès qu'ils essaient de s'installer. Ils arrachent les clôtures dès qu'on commence à les poser, ils se mettent devant les tracteurs, risquent leur vie pour conserver leurs terres. Ainsi, à Mare Mare (Etat d'Anzoategui), en avril 1991, une femme et trois

hommes furent blessés par un créole qui occupait leurs terres, quatre vingt Karinas s'étaient regroupés pour s'opposer à son installation, il n'hésita pas à tirer des coups de feu et à monter dans son camion pour les disperser.

La chance des Karinas est que les créoles qui s'attaquent à leurs terres ne sont pas trop nombreux actuellement parce qu'on les a déjà repoussés vers les terres les moins intéressantes.

Il faudrait qu'une décision soit prise par le Gouvernement lui-même, s'il faut payer l'I.A.N., les Indiens n'auront jamais de titre de propriété légal, ils sont trop pauvres. S'il faut faire un échange de titre de propriété contre terrain, ils perdront des hectares et des hectares. D'autre part, le Gouvernement pourra-t-il reconnaître les titres de propriété de 1783? Certainement pas. Trop de créoles ont déjà envahi certaines parties qui sont devenues des petites villes.

Il sera impossible de revenir en arrière. Les Karinas le sentent bien et en fait, ils souhaitent pouvoir se libérer de ce problème de terres en ayant au moins droit aux terres qu'ils occupent actuellement. Maintenant qu'ils sont de plus en plus écoutés et soutenus, ils gardent espoir mais le problème n'est toujours pas réglé.

Dans le cas des Karinas, un second problème est lié à celui de la terre, c'est celui du pétrole.

L'exploitation du pétrole a eu des conséquences graves, elle a changé le milieu ambiant : il a fallu fouiller, creuser, construire des routes ou des pistes ; on ne trouve plus de gibier comme auparavant, les rivières se sont séchées ou il y a moins d'eau, certaines variétés de poissons ont disparu, les Karinas ne se sentent plus chez eux. Ils reconnaissent la naïveté de certains chefs qui ont signé des contrats de misère. Ils le disent bien : " Le pétrole est sur nos terres et l'argent va aux compagnies " . C'est Cachama (la seule qui existait au départ) qui perçoit ce qui revient aux Karinas de l'exploitation pétrolière et qui fait le partage.

Les Karinas répètent que certaines compagnies leur doivent de l'argent, c'est le cas de la Corpoven et les chefs essayaient lors de notre rencontre en 1995, de voir si elle pouvait leur installer un système d'irrigation qui leur permettrait de produire des agrumes et différents fruits et légumes qu'ils pourraient exporter. Ils demandent aussi que ces mêmes compagnies emploient plus de Karinas, qu'ils soient embauchés en priorité.

Les Karinas ont créé une organisation qui s'appelle CINDETRA (Comunidades Indigenas Unificadas pro derecho al trabajo), dont l'action principale est de promouvoir les indigènes qui sont capables de travailler dans l'industrie pétrolière. Il y a déjà plusieurs d'entre eux qui y travaillent, leur salaire est

faible et ne permet pas toujours de couvrir les dépenses : 12 000 à 14 000 bs.

La colonie de Cayenne fut fondée en 1664 par Lefebvre de la Barre qui reçut le titre de gouverneur et 1 200 colons bien recrutés, très disciplinés. Mais pour éviter aussi tout conflit de la Barre exigea des Indiens qu'ils s'éloignent de l'île de Cayenne. Les rapports furent alors plutôt corrects.

Dès le départ le gouvernement français voulut que les Indiens soient libres, pouvant se déplacer comme ils le voulaient sans entraves. Les Galibis se déplaçaient donc le long de la côte, gardaient leurs contacts avec le Surinam. Les instructions du roi au gouverneur Rémy d'Orvilliers (1706) étaient claires :

"... il faut leur laisser libre accès dans la colonie, les protéger contre les habitants qui voudront leur faire quelque injustice et les maltraiteront, sinon Sa Majesté se déterminera à vous oster votre employ, la colonie ne pouvant subsister sans les Indiens, vous devez punir les François toutes les fois qu'ils usent de voyes de fait avec eux " .

Les Indiens gardaient donc leur manière de vivre traditionnelle, chassant, pêchant, pratiquant l'agriculture sur brûlis.

En 1930, la création du territoire de l'Inini dans l'intérieur du pays permit de promulguer " le statut de l'Inini " très approprié aux populations tribales et resté en vigueur jusqu'en 1968, année de la " francisation ". Ce statut ne faisait qu'institutionnaliser ce qui existait déjà :

- l'administration n'intervenait pas dans les affaires intérieures des villages qui étaient sous l'autorité exclusive des chefs coutumiers. Ces chefs recevaient une petite solde en argent.
- Les Indiens n'étaient pas soumis à la loi civile française : mariages, etc..., dépendaient du droit coutumier.
- Pas d'impôts.
- Les gendarmes tenaient un fichier, mais ils n'étaient pas astreints à l'état-civil.

Pour les Galibis de la côte qu'on pouvait joindre facilement, les prêtres allaient les visiter et les baptiser, les actes de baptêmes constituent donc un véritable état-civil coutumier, sans nationalité. Le jour du baptême ils recevaient un nom français.

Nous constatons donc qu'il n'y a toujours pas de problème de terre, les Galibis vivent de manière traditionnelle.

En 1900 les Galibis étaient environ 300.

En 1958 : environ 573.

Mais le bagne supprimé, les Galibis reprennent leur terre tout doucement, chaque chef coutumier ou son remplaçant nous a raconté comment.

- Village de Bellevue à Iracoubo

Il y a cinquante ans il n'y avait que deux villages importants de Galibis : Mana et Awala, mais la population était faible comme nous venons de le voir. Monsieur Jean Appolinaire du village Bellevue (né à Awala), nous raconte : " Les Galibis étaient sur le pointe Isère qui est une presque île (probablement chassés par les effets néfastes du bagne), c'est le premier préfet de Guyane Robert Vignon (préfet du 16 août 1947 au 31 mai 1955) qui s'est rendu compte que leur situation était difficile surtout pour l'agriculture et qui les a déplacés et les a fait venir à Awala avant les années cinquante.

Les Galibis ont toujours été aussi ici à Iracoubo mais le long de la rivière, c'est ce même préfet et l'ancien maire d'Iracoubo Monsieur Lama, qui les ont invités à venir plus près du village d'Iracoubo pour scolariser les enfants, avant les années soixante ce village de Bellevue a donc été créé. Il comporte environ 600 personnes actuellement ". La terre est en communauté, on ne paie pas d'impôts. Mais ce village a été parcellisé et chaque famille possède un L.E.S. en forme de " mouina " en bois, construit par l'état, à côté de ces maisons neuves on voit encore quelques carbets où on s'assied pour discuter, où on prépare la cassave.

Entre Iracoubo et Organabo il existe de tout petits villages de quelques personnes.

- Village d'Organabo

Monsieur Roland Paul nous explique : " Ce sont des Galibis de la côte surinamienne qui sont venus ici vers les années 58-59. A cette époque-là, les Indiens bougeaient beaucoup entre le Venezuela et le Brésil, sur toute la côte.

Mon grand-père était un Galibi de la côte surinamienne, il a failli aller au Brésil. Au début, le village était plus bas près de la rivière. C'est une famille : la famille Paul qui l'a créé. C'est mon grand-père plus exactement, avec ses huit enfants ; l'un d'entre eux est resté au Surinam, les autres sont ici. Le problème des terres est une longue histoire et c'est un problème qui me concerne directement. J'ai insisté pour faire partie de la délégation foncière. J'ai mobilisé différents organismes pour régler le problème des terres ; les créoles ne veulent pas comprendre qu'on puisse laisser la terre

en communauté aux Indiens, les gens sont ignorants, la terre appartient à l'Indien, tout ce qu'ils veulent faire c'est parcelliser et nous demander d'acheter. Comme dit Jean-Aubéric Charles, nous ne sommes pas des poules dans un poulailler.

150 à 200 personnes habitent le village. Avec l'ancienne municipalité, ils ont décidé de faire des parcelles, c'est ce qui s'est passé à Bellevue, mais ici les adultes ont été contre. La nouvelle municipalité prendra une décision, il faut que tout le monde se mette d'accord parce qu'on nous construit des maisons en villages groupés et non en habitat dispersé " .

- Village de Mana

Monsieur Georges François né en 1918 raconte : " Quand j'étais petit, j'habitais ici à Mana. Ensuite j'ai vécu au Brésil, beaucoup de Galibis sont partis sur l'Oyapock (problème de bagnards), j'ai fait la guerre de 1939 à 1944, je me suis marié après la guerre. En 1977 c'est moi qui ai fondé ce village. Je suis allé demander au maire Monsieur Belloni un bout de terre. Ici ce sont mes descendants mais il n'y a plus de place ; chaque personne a 20m² et le maire a dit " pas de carbets ", les maisons sont en bois.

D'autres Galibis sont venus à Mana. Ils étaient partis au Brésil vers les années 50, ils se sont séparés des autres pour des histoires entre familles, au lieu d'aller jusqu'au Surinam ils se sont arrêtés à Mana vers les années 80.

- Commune d'Awala Yalimapo

La commune a été créée en 1988 à partir de deux villages galibis Awala et Yalimapo (appelé encore *les Hattes*).

Le maire Paul Henri nous a reçu dans sa mairie : " Je suis maire depuis mars 1989 quand il y a eut les premières élections municipales. A cause du bagne les gens étaient partis à la Pointe Isère, maintenant les gens sont sédentarisés ici depuis 1950 à peu près. C'est une commune mono-ethnique, la mairie a été construite en 1993. Nous allons faire des parcelles. On a fait un cadastre, avec une carte communale, une partie reviendra à la commune qui rétrocédera à la population. Les gens feront des démarches pour les permis de construire.

Maintenant ce n'est plus possible de garder la terre en communauté, j'ai beaucoup voyagé, j'ai beaucoup réfléchi. pendant longtemps j'ai voulu la propriété collective mais l'augmentation de la population crée des problèmes de voisinage, nous sommes sur le premier cordon sableux qui est très petit, il faut une organisation.

- Village de Kourou

Monsieur Félicien François vivait à Mana. Il est venu travailler au C.S.G. et avec ses deux autres camarades : Monsieur Charles et Monsieur Blaise, ils ont créé le village de Kourou. Ils travaillaient comme manoeuvre, ils déchargeaient le ciment des camions, ils ont fait venir leurs familles et maintenant il y en a une soixantaine dans le village. Monsieur Charles (le père de Jean-Aubéric) en est devenu le Capitaine. Monsieur François ne parle que la langue Galibi. Il y a environ 150 personnes qui vivent à Kourou, l'état dit qu'ils doivent payer la terre mais ils pensent résister. La concession du village a été accordée par le CNES. Jean-Aubéric Charles, Président de l'Association T-Lewuyu de la communauté amérindienne de Kourou explique :

" Au nom du développement par l'installation du barrage hydroélectrique de Petit-Saut, on se permet de détruire 30.000 ha de forêts, d'écosystèmes, d'essences de bois et de végétaux, des animaux et des poissons de rivières, de surface potentielle qui pourrait servir comme zone de subsistance aux communautés amérindiennes. Par contre, on n'arrive même pas à trouver un statut juridique de la zone d'habitat de la petite communauté amérindienne de Kourou, en garantissant un droit de propriété collective sur la surface ridicule de 2 ha. Sur ce plan, les préoccupations des communautés amérindiennes semblent très difficiles à solutionner mais surtout la garantie de la reconnaissance de leurs droits et de leur structure communautaire en leur permettant de vivre sereinement et dans la dignité.

En effet, au moment où je vous parle, une communauté amérindienne établie dans la ville spatiale, lutte désespérément pour préserver leur droit à la terre et la reconnaissance de leurs coutumes. Actuellement, elle est confrontée à la reconnaissance d'un statut foncier et de leurs droits coutumiers, le respect des accords verbaux de la part des autorités équivalent à une valeur écrite dans la tradition amérindienne.

Nous sommes contraints à nous opposer à cette volonté de désagrégation de la notion communautaire, de l'entraide et tout ce qui a permis la survivance même des communautés amérindiennes en Guyane française.

C'est au nom du développement urbain, accéléré par l'essor du spatial, que la municipalité de Kourou s'obture à ne pas reconnaître les valeurs traditionnelles qui sont pourtant reconnue par l'Etat. Tout est permis pour faire flancher les

membres de la communauté, des pressions psychologiques sont exercées par les panoplies de mirage en particulier par l'acquisition d'une maison moderne de type LES ou LTS.

Malgré notre réprobation, elle maintient sa décision sans se soucier de notre mécontentement et sans tenir compte de nos propositions palliatives.

Nous ne pouvons racheter ce qui nous appartient même au franc symbolique car pour un symbole on nous demande de reconnaître que la terre ne nous a jamais appartenue. Accepter ce symbole, la proposition de la municipalité, c'est rejeter notre coutume, notre tradition, l'héritage de nos ancêtres ; Accepter ce symbole, c'est refuser l'entraide, le partage, cracher sur ce qui nous a maintenu en vie jusqu'à ce jour. Accepter ce symbole, c'est demander la disparition de notre instance coutumier et le plus grave, c'est qu'on nous demande de refuser nos droits à la terre reconnue par le décret 87-267 et 92.

Nous disons NON ! NON ! et NON !⁶⁶

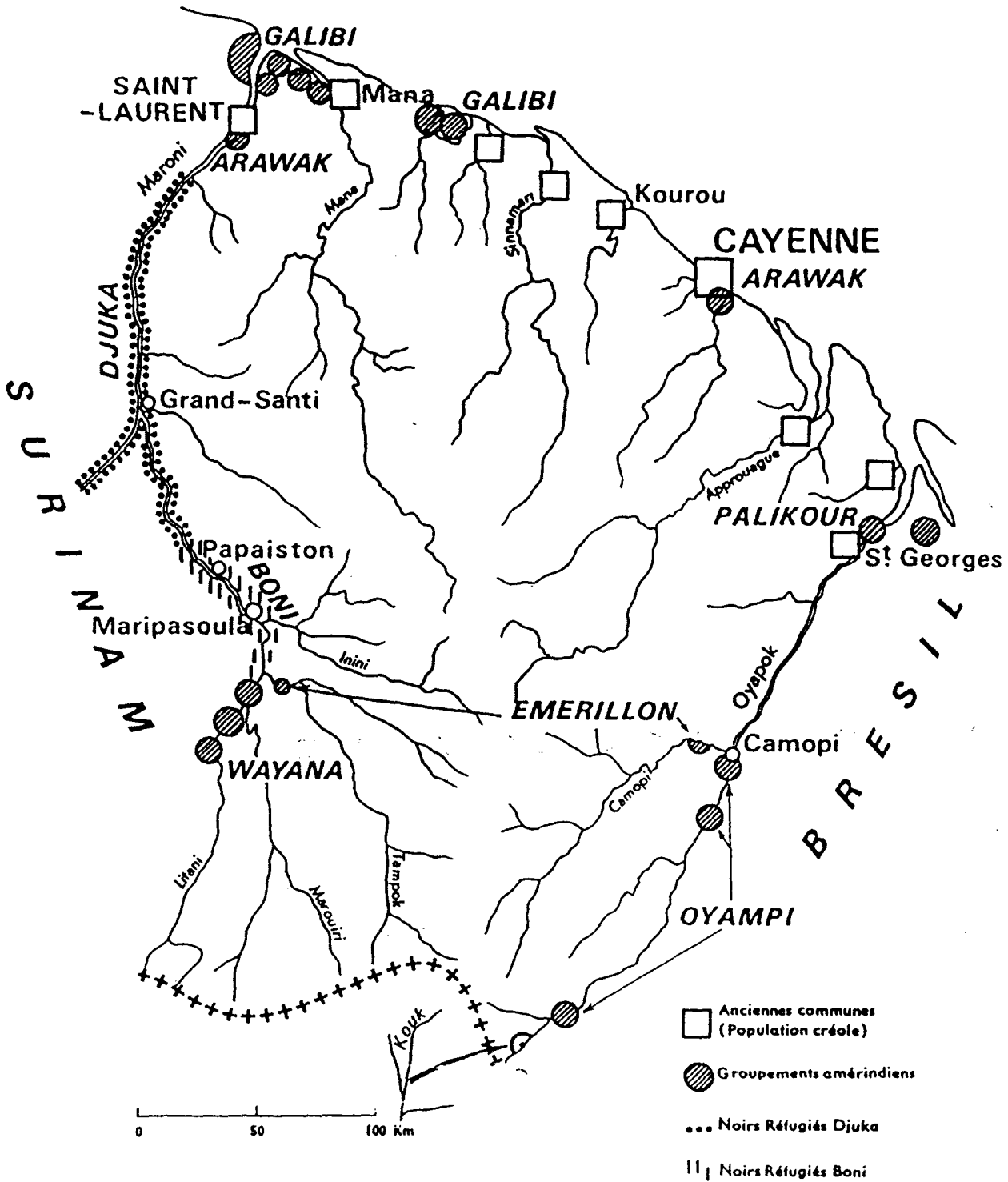
Nous venons donc de voir deux points de vue tout à fait différents : celui du maire Galibi de la commune d'Awala-Yalimapo et celui de Jean-Auderic Charles de Kourou : l'un souhaite prendre le train en marche et se lancer dans la parcellisation ; l'autre souhaite garder la tradition et conserver la terre en communauté.

Nous arrivons maintenant dans la zone de St Laurent, village de Paddock touchant la ville de St Laurent.

Nous avons rencontré Philippe Kayamare.

" Ici nous sommes sur le domaine de l'état avec un arrêté préfectoral. Ce village de 300 personnes environ a été créé il y a une vingtaine d'années par des gens venus du Surinam. La terre est en communauté avec un projet de parcellisation. Nous avons pas mal de problèmes avec Henri, il veut tout parcelliser, on a pensé que la création de la commune permettrait de défendre la cause amérindienne mais c'est une municipalité française avec tout ce que cela comporte " .

Le village s'est agrandi en 1986 avec le problème du Surinam et l'arrivée d'autres Galibis.



· Evolution du peuplement indien de Guyane Française de 1675 à 1972.

Source: J.P.Hurault, Français et Indiens en Guyane. Guyane Presse Diffusion p.182

Non loin de St Laurent se trouvent trois autres villages : le village Pierre, le village Terre Rouge et le village Espérance.

Le village Pierre a été créé en 1976 par Monsieur Pierre venu du village d'Iracoubo.

Le village Terre Rouge a été créé en 1951 par Monsieur Pius Asjeme qui vivait au Surinam depuis que sa famille avait fui les bagnards. " Je suis allé à la mairie pour avoir la concession. Il y a maintenant 460 personnes qui vivent ici . Il n'y a pas de parcellisation, c'est moi qui ai donné ce nom au village parce que là-bas par derrière la terre est rouge " .

Le village Espérance a été créé en 1983 par les Galibis chassés de l'île Portal. " Avant de s'installer,, il a fallu aller à la mairie, à la préfecture et voir le Colonel, car c'est la terre du Colonel (l'armée), tout le monde ici est surinamien avec un permis de séjour pour dix`ans " . Le chef coutumier est métis plutôt noir. Quand nous l'avons vu, il était en très mauvaise santé et refusait de se rendre à l'hôpital. Il ne parle pas le français.

La francisation arriva en 1968, les communes furent créées, le régime de l'Inini fut annulé le 17 mars 1969.

Dans la commune de Camopi, beaucoup d'Indiens Wayapi ne parlent pas le français. A Maripasoula la commune représente en fait les quelques français : fonctionnaires, ouvriers, cabaretiers. Les Wayana ont refusé la francisation. Les Galibis étant les moins Indiens des Indiens, la commune représente bien le groupe. Mais tout doucement le problème de la terre surgit avec les créoles et un groupe de Galibis pour la parcellisation ; les créoles n'admettent pas que des français qui bénéficient de tout ne paient pas la terre ou d'impôts fonciers, beaucoup de Galibis veulent garder leur tradition. " On ne peut pas leur garantir l'inaliénabilité de leurs terres, pas plus qu'on ne peut envisager une quelconque propriété collective qui n'existe pas dans le droit français " (le commissaire de la République, 10 déc.1984). Les Amérindiens, eux, réclament par l'association des Amérindiens (mars 1982), la reconnaissance de leurs droits ancestraux sur les terres qu'ils occupaient et qui leur " ont été volées ou spoliées " . Ils ont été choqués par l'affaire de l'île Portal, occupée depuis des siècles par des Amérindiens Galibis ; elle a été achetée devant notaire et les Amérindiens ont été invités à quitter cette propriété privée.

Le Président de l'Association des Amérindiens de Guyane Française Félix Tiouka, a prononcé ces mots le 9 décembre 1984 dans son discours à l'occasion du premier congrès des Amérindiens de Guyane Française à Awala : " Vous nous avez écrasés sous le rouleau-compresseur de votre progrès en

technologie. Vous nous avez ignorés en tant que peuples et en tant qu'individus détenteurs de droits égaux aux vôtres. Vous avez envahi nos territoires et pillé nos ressources en ignorant notre droit le plus fondamental qui est celui de continuer à vivre de nos terres, si tel est notre bon vouloir " .

Le problème des terres est un problème important pour tous les Caraïbes même ceux de la Dominique qui ont la propriété collective. Le chef nous expliquait récemment qu'à la banque, pour avoir un prêt, il fallait posséder un bien qui pouvait être hypothéqué, ne serait ce que pour cette raison, la terre en communauté commence à poser problème.